La Liberté

Saint-Boniface, du 24 au 30 décembre 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes

Qui sont les candidats?

La Liberté a interviewé plus d'une trentaine de candidats aux élections scolaires du 12 janvier dans les 20 quartiers de la Division scolaire franco-manitobaine. **Page 6.**

Joyeux Noël!

La Liberté rappelle à ses abonnés et annonceurs qu'il n'y aura pas de journal la semaine prochaine. On se reverra le 7 janvier 1994!

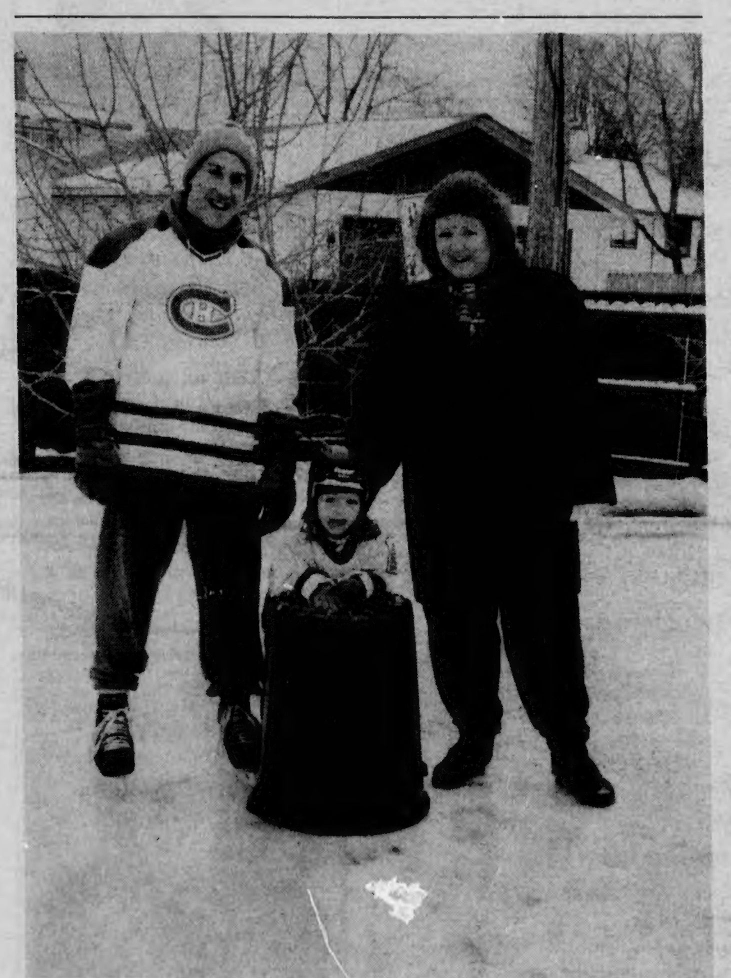


photo: Karine Beaudette

Lance et tombe

Christian Boulley «patine» depuis l'âge de deux ans. À trois ans, il se tient presque debout tout seul. Page 13.



photo: Sylviane Lanthier

L'émeu aux oeufs d'or!

Roland et Michelle Grégoire assistent à leur façon à la naissance d'une industrie. Ils élèvent à Saint-Jean-Baptiste un troupeau d'émeus. Page 7.

Citation de la semaine

«Leur plus grande pauvreté, elle est émotive.»

Le père Ronald Léger, au sujet des jeunes qui sont allés fêter Noël au Teen Stop Jeunesse de Saint-Vital, et qui, dans certains cas, ne manquent pas de biens matériels. **Page 15.**

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Claire LAPOINTE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1992-93

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

LA LIBERTÉ et le temps des Fêtes

En raison des fêtes de Noël et du jour de l'An qui tombent cette année un samedi, veuillez prendre note des modifications suivantes à l'horaire de La Liberté.

1. Le numéro du 24 décembre paraîtra le 23. Les heures de tombée sont donc modifiées.

   Annonces régulières et petites annonces:
   le 17 décembre à 16 h.

   Communiqués de presse:
   le 17 décembre à 16 h.

2. Nos bureaux seront fermés les 24 et 27 décembre. Les bureaux seront ouverts de 10 h à 16 h les 28, 29 et 30 décembre, le 31 décembre jusqu'à 12 h, puis fermeront à nouveau le 3 janvier.

3. Il n'y aura pas de journal le 31 décembre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FRANCOFONDS

est à la recherche de candidat(e)s susceptibles de remplir la fonction de

Directeur(trice) général(e)

Ceci est un poste de trois jours par semaine.

Description de tâches:

- responsable devant le conseil d'administration de la gestion du personnel, des programmes et des budgets de Francofonds;
- prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès-verbaux pour le conseil d'administration;
- assure l'accroissement du fonds de capital en organisant des campagnes de collecte de fonds et en développant des nouveaux programmes dans ce domaine;
- coordonne et gère la distribution des subventions et des bourses d'études;
- développe et maintient une image positive de Francofonds.

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- expérience administrative et en collecte de fonds;
- bonne communication orale et écrite en français;
- avoir de l'entregent;
- esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: février 1994.

Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 14 janvier 1994 à:

Francofonds
114–383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Michelle Smith au 237–5852.

Il y a tant à lire chaque semaine dans LA LIBERTÉ

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ



Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________





Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **C.M.**



À la douce mémoire de Simone Marie Delaquis

On se souviendra avec des sentiments affectueux de Simone Marie Delaquis née à Fribourg, Suisse le 10 novembre 1904, et décédée à l'hôpital Saint-Boniface le 22 décembre 1992.

Elle a laissé dans le deuil, deux soeurs, Juliette et son époux Roméo Lafrenière et Fernande ainsi qu'un frère, Albert son épouse Antoinette et une belle-soeur Louise. Mentionnons de plus ses 25 neveux et nièces et leurs époux et épouses, de nombreux cousins et cousines et ami(e)s.

Simone a eu deux belles carrières durant sa vie active. D'abord ses 15 années d'enseignement au Manitoba puis de 1942 à 1966 au gouvernement fédéral à Ottawa où elle occupa tour à tour, les fonctions de traductrice, de remplaçante de chef de bureau, puis en dernier lieu, enseignante à l'école de formation des traducteurs du gouvernement fédéral.

Pensées affectueuses de nous tous en ce premier anniversaire.

Francophonie du monde

La 2e Semaine nationale de la francophonie

Ottawa - La 2e édition de la Semaine nationale de la francophonie, qui aura lieu du 20 au 26 mars, a été lancée officiellement par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). La Semaine s'adresse particulièrement aux enseignants et aux élèves de l'école publique, invités à réaliser des activités éducatives. Cette année, l'accent sera mis sur l'alphabétisation. Un des patrons d'honneur de la Semaine, Henri Bergeron, s'est est pris à l'émission Taquinons la planète de la SRC où «on ne se prive pas de déformer la langue pour faire rire.» (APF)

Richard Barrette à Québec

La Fédération des communuautés francophones et acadienne a nommé un nouveau représentant à son bureau de Québec, pour succéder à Charlotte Ouellet dès la mi-janvier.

Diplômé de l'Université du Québec à Montréal, Richard Barrette a été directeur général adjoint de l'Association canadienne-française de l'Alberta et directeur général de la Fédération franco-ténoise. Le bureau de la FCFA à Québec a été ouvert en 1988 et a pour but d'y faire la promotion des intérêts des franco-phones hors Québec. (APF)

Des Manitobains au Congrès mondial

Saint-Boniface - Deux Acadiens habitant Saint-Boniface lancent une invitation à leurs compatriotes du Manitoba de se joindre à eux pour célébrer l'Acadie du 12 au 22 août 1994 au Nouveau-Brunswick, où se déroulera le Congrès mondial acadien. On y tiendra des conférences, des fêtes de retrouvailles et des rencontres de famille. Infos: Gilles et Elda (231-3566).

Goldbloom en a assez!

Ottawa - Le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, déçu des services bilingues au Canada, a décidé de mener une enquête en profondeur. Deux ans après l'adoption des règlements sur la langue de service dans les institutions fédérales, plusieurs ne savent pas encore quels sont les bureaux du gouvernement tenus d'offrir un service dans les deux langues.

Le commissaire critique le Conseil du Trésor, qui a la responsabilité d'informer la population. Mais au Conseil, on refuse de reconnaître qu'il y a un problème, promettant de publier dans les prochains mois la liste des bureaux bilingues.

ACTUEL

Le Réseau d'information 24 heures du 24 de la SRC

Une heure par jour sur l'Ouest

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé le 7 décembre que des audiences publiques sur le Réseau de l'information en français (RDI), proposé par un groupe de diffuseurs dirigés par la SRC, auront lieu le 14 février 1994. Mais la demande de la SRC ne fait pas l'unanimité dans les communautés francophones.

Radio-Canada et ses collaborateurs Quatre-Saisons, Cogeco, Radio-Québec, TVOntario, Euronews et les diffuseurs publics en France, en Suisse et en Belgique, ont mis deux ans à préparer la demande au CRTC. À la suite des audiences publiques, un permis pourrait être accordé au printemps de 1994.

Le projet s'annonce comme une bonne nouvelle pour le Manitoba. En plus d'apporter des nouvelles en français 24 heures sur 24, sept jours par semaine, l'équivalent de Newsworld permettrait de créer plusieurs nouveaux postes à CBWFT.

«Des postes à la réalisation, l'animation et à la recherche, explique le directeur régional des services français, Gilbert Teffaine, il faudra aussi trouver des collaborateurs.»


Archives La Liberté

Gilbert Teffaine: «On va continuer à faire le Ce Soir Manitoba et les contributions au Réseau. Le monde vu de l'Ouest s'ajoute à nos responsabilités.»

Car le RDI diffusera cinq jours par semaine, à 15 h, une émission d'une heure sur l'Ouest, produite à Winnipeg. «Le monde vu de l'Ouest» ferait partie d'un bloc quotidien de quatre émissions régionales d'une heure chacune, faites à Moncton, Québec, Ottawa et Winnipeg.

«Je suis fier qu'on ait été choisi, explique Gilbert Teffaine. On va travailler en collaboration avec les équipes des salles de nouvelles des autres provinces de l'Ouest.»

L'heure comprendra d'abord trois minutes de nouvelles nationales et internationales, les actualités de l'Ouest, ainsi que des nouvelles du sport, de la culture et de la météo d'une perspective nationale, mais faites à Winnipeg. Sans oublier les affaires publiques.

«Notre rôle sera de faire parler les gens de l'Ouest qui donneront un regard sur les événements régionaux, nationaux et internationaux. Par exemple, s'il était question du GATT, on ferait parler des intervenants de l'Ouest sur le sujet.»

Il n'est pas certain toutefois que le RDI serait diffusé par les câblodistributeurs de l'Ouest. En effet, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), qui a émis de sérieuses réserves quant au projet, souligne que la SRC demande une distribution du signal au service de base dans les marchés francophones et une distribution au service discrétionnaire dans les marchés anglophones.

«Les communautés francophones et acadiennes risquent de ne jamais avoir accès au signal, souligne la présidente Claire Lanteigne. La FCFA a toujours réclamé, depuis de nombreuses années, que le service soit distribué obligatoirement partout au pays puisque la SRC est la seule télévision publique nationale.»

La SRC n'est pas la seule à demander au CRTC une licence pour un tel réseau. Pelmorex Communications de Montréal, qui comprend le réseau TVA, a demandé au CRTC une licence pour la création d'un nouveau Canal Nouvelles en français et en anglais qui coûterait 25 cents par mois.

Également, le groupe Global de Toronto serait sur le point de présenter une demande pour un service pancanadien de nouvelles anglaises et françaises. Un bon nombre d'organismes francophones du Manitoba auraient reçu des informations sur cette demande de Global, qui demande leur appui.

Jean-Pierre DUBÉ

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Qu'en pensent les avocats?

Le conseil du Village de Sainte-Anne-des-Chênes a adopté en deuxième lecture l'arrêté municipal sur la bilinguisme officiel lors de sa réunion du 20 décembre, mais a préféré demander un avis juridique avant d'adopter la politique en 3e lecture.

«Le maire voulait connaître les implications de l'arrêté», a brièvement expliqué le secrétaire-trésorier, Guy Lévesque.

La prochaine réunion du conseil est prévue pour le 11 janvier 1994.

S.L.

ÉDITORIAL

Pire que la TPS

Depuis l'introduction de la taxe sur les produits et services (la fameuse TPS), il ne passe pas une semaine sans que l'on entende une ou des entreprises se plaindre à quel point cette taxe est injuste, difficile à gérer, improductive et bla bla bla... Cela fait trois ans que ce cirque continue.

Pourtant, certains gouvernements comme celui de Gary Filmon ont créé des taxes encore plus odieuses que la TPS. La pire de toute est l'introduction massive de casinos et de machines à sous dans les bars et hôtels. Il n'est désormais pratiquement plus possible d'aller dans un bar manitobain sans tomber sur terminaux à Loterie vidéo, toujours bien visibles et surtout bien achalandées.

Alors que la TPS est une taxe sur le profit des entreprises (ce qui en soit est très juste et correct), les machines à sous sont fréquentées surtout par des gens moins fortunés qui espèrent gagner gros en peu de temps.

L'apparition massive de ces machines a des effets pervers sur les finances personnelles des gens, en plus d'affecter les travailleurs et travailleuses de bar qui voient leurs pourboires (40 à 50 % de leurs salaires) être gobés par ces machines. Il y a aussi les organismes qui, comme la Fondation de l'hôpital de Saint-Boniface, le Centre culturel franco-manitobain ou encore le Club La Vérendrye, voient leurs loteries et bingos annuels fondre comme neige au soleil.

Les "VLT" et autres casinos font peut-être rêver, mais il est urgent de se rappeler que les organismes qui se financent avec les loteries et bingos ont toujours besoin de votre support pour vous offrir leurs services. Mettre son argent dans une machine à sous, c'est payer des impôts supplémentaires injustes et fort improductifs. Curieux que les justiciers sociaux anti-TPS demeurent aussi silencieux dans un tel cas d'abus...

L'apparition de ces machines tue nos organismes qui ont besoin de ces modes de financement alternatifs pour continuer à nous aider à vivre en français. Les "VLT" gouvernementaux ou nos loteries? Entre les deux, choisissons celui qui nous en redonne collectivement le plus pour notre argent. Restons généreux envers nos organismes qui tentent de financer leurs activités avec nos rêves... Nous en sortirons tous gagnants.

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Al-anon et Alateen

Un cadeau pour les familles

Pour la plupart des gens, le temps des Fêtes est une époque de réjouissance et de fêtes familiales, où l'alcool coule à flots. «Pour les familles et les amis des personnes alcooliques, cette époque est plutôt difficile», note une membre de Al-anon, un réseau d'entraide pour les amis et les familles des personnes alcooliques.

«C'est accepté dans la société qu'on boive dans le temps des Fêtes, ça fait même partie de la fête, remarque cette personne, qui veut garder l'anonymat. Pour l'alcoolique, c'est tentant.

«Mais pour son entourage, ces fêtes sont une source de d'inquiétude, de colère, de peur. Al-Anon nous aide à surmonter tous ces problèmes. C'est vraiment comme un cadeau dans nos vies.»

Les groupes Al-anon et Alateen fonctionnent comme les Alcooliques Anonymes, mais sont conçus pour aider leurs proches. Leur message: même si on est impuissant devant l'alcoolisme, il est possible de retrouver une joie de vivre en effectuant des changements dans sa propre vie, que la personne alcoolique boive encore ou non.

À Saint-Boniface, un groupe francophone se rencontre tous les mardis soirs à 19 h 30, au 601, rue Aulneau, 4e étage. Pour se renseigner sur le programme, on peut composer le 943-6051.

S. L.

PROVINCE

CKSB a reçu 1 600 contes de Noël

Le poste de radio CKSB a reçu quelque 1 600 textes d'une cinquantaine d'écoles françaises et d'immersion dans le cadre de son Concours Histoires de Noël 1993.

Organisé en collaboration avec le Bureau de l'éducation française et les Éditions Larousse, le Concours permet à la SRC de diffuser en ondes des contes pour enfants créés localement.

Voici les lauréats des premiers prix, catégorie écoles françaises:

Brigitte Magnet (1re année, Laurier), Rachelle Mousseau (2e, Lavallée), Janelle Cloutier (3e, Lavallée), Marc Devigne (4e, Taché), Marie-Anne Beaudette (5e, Lacerte), Véronique Sabourin (6e, Saint-Jean-Baptiste), Mariève Bonin (7e, Louis-Riel), Kady Lissé (8e, Louis-Riel), Christine Ruest (9e, Louis-Riel) et Rachelle Verrier (10e, Saint-Joachim).

Voici les lauréats des premiers prix, catégorie immersion:

Heather Bolcowski (2e année, Neil Campbell); Nathan Chevrefils (3e, Powerview), Liam Mulhall (4e, Guyot), Joanna Dickinson (5e, Van Belleghem), Kristin Chabot (6e, Saint-Eustache), Nicole Gougeon (7e, Selkirk Junior), Michelle Beaudry (8e, Saint-Paul), Christine Lambert (9e, Béliveau) et Jennifer Federchuk (10e, Lorette).

NORWOOD

Une charge de travail réduite

Les compressions budgétaires dans le monde de l'éducation ont forcé la Division scolaire de Norwood à réduire de huit jours par année la charge de travail de tout son personnel.

La nouvelle mesure entre en vigueur le 1er janvier 1994 et porte sur deux années budgétaires. La Division et ses divers syndicats se sont entendus sur des dates, dont les trois premiers jours d'école à la rentrée de septembre.

La Division souligne que ces réductions n'affecteront pas le temps consacré à l'instruction des élèves.

Peu d'élections en perspective pour le premier scrutin du 12 janvier

Le défi extraordinaire de la gestion scolaire

À une semaine de la clôture des nominations aux premières élections des conseillers régionaux de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), il n'y a pas de ligne d'attente dans les bureaux d'Élections Manitoba sur Broadway. Il est possible que la plupart des 33 conseillers régionaux soient élus par acclamation.

Ce n'est pas nécessairement perçu comme un problème: le choix du comité de parent local s'est souvent arrêté sur le nombre exact de personnes à élire: il n'y a pas de politique dans la démarche qui est, en fin de compte, axée sur la coopération entre les parents.

Mais à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), le responsable du dossier, Gérard Lécuyer, souhaite qu'il y ait des élections partout.

«Ce serait regrettable qu'après dix ans de lutte, au cours desquels on a dénoncé le fait qu'on n'avait pas notre mot à dire, les gens n'aient pas besoin d'aller voter. Ça serait mal partir notre système que l'on veut fonder sur la participation.»

Ce qui réduit l'enthousiasme semble être l'énormité du défi qui s'annonce. C'est un défi extraordinaire, lancent ceux et celles qui se présentent. D'autres refusent à cause du manque de temps. Voici, au 21 décembre, la liste des candidats déclarés dans les 20 quartiers.

Collège Louis-Riel (2 à élire): Léandre Buissé, Gilbert Laberge et Gilbert Savard.

Tandis que Léandre Buissé «contemple sérieusement» la possibilité de se présenter et que Gilbert Laberge débute sa collecte de 25 signatures, Gilbert Savard explique son intention de devenir non seulement conseiller régional, mais commissaire:

«Ça va être exigeant, mais je pourrais difficilement m'en retirer complètement après toutes ces années. Ça va être le fun d'être là dès le début. C'est juste pour un an et demi!»

Lavallée (2 à élire): Murielle Gagné-Ouellette.

«Je trouve que les femmes doivent être là, explique la seule candidate déclarée, qui souhaite devenir commissaire. Ça fait plusieurs années que je suis impliquée à l'école, je suis prête à aller jusqu'au bout.»

Maurice Auger songe aussi à se présenter: «L'important sera de former une bonne équipe administrative, qui soit professionnelle.»

Précieux-Sang (2 à élire): Tayeb Meridji et Raymond Gouin.

«C'est une nouvelle organisation qu'on veut établir, souligne Tayeb Meridji, qui veut également devenir commissaire, il va falloir que tout le monde participe pour développer la mission. On doit demander aux jeunes ce qu'ils veulent.»

Pour sa part, Raymond Gouin se dit prêt à débuter au niveau régional. Le commissaire de Norwood, Ronald Chartrand a décidé de ne pas se présenter. «J'ai déjà un engagement, je vais terminer mon mandat à Norwood. Mais ça m'intéresse beaucoup et je serai là certainement en 1995.»

Lacerte (2 à élire): Denis Dragon et Rita Simoens.

Présidente du Comité de parents, Rita Simoens souhaite devenir conseillère, pas plus. «L'éducation des jeunes me tient à coeur, surtout la qualité du français.»

Mais Denis Dragon est prêt à devenir commissaire: «Je n'ai pas d'ambitions politiques du tout. Au fait, c'est la partie des élections qui m'intéresse le moins. Ce sera une grosse tâche.»

Taché (2 à élire).

Personne ne s'était encore déclaré à Taché au moment d'aller sous presse.

Powerview (1 à élire).

Aucun candidat n'est déclaré pour le moment. Si personne d'autre ne se présente, Gilles Avanthay se portera candidat. «Le Comité de parents va se rencontrer pour choisir quelqu'un bientôt.» Paulette Dupont demeure indécise, par manque de temps.

Noël-Ritchot (2 à élire): Léo Teillet et Charles Arbez.

Aucun des deux candidats déclarés ne souhaite une place à la commission scolaire provinciale de 11 membres. Léo Teillet déclare n'avoir aucun plan politique, tandis que Charles Arbez serait prêt à devenir commissaire lors des prochaines élections, en 1995.

Gabrielle-Roy (2 à élire): Jacques Trudeau et Michelle Cenerini.

«Je suis prêt à démissionner de la Rivière-Seine si je suis élu, propose Jacques Trudeau. C'est important pour les débuts qu'il y ait des commissaires d'expérience. Ça va être très intéressant de mettre ça sur pied.»

Michelle Cenerini souhaite également devenir commissaire. «La DSFM peut offrir une qualité d'éducation qui dépasse celle qui est offerte maintenant. Je veux travailler pour que nos jeunes soient fiers d'être Franco-Manitobains.»

Lagimodière (2 à élire): Michelle Lagimodière-Gagnon.

«Conseillère, oui, mais pas commissaire. C'est bon qu'il y ait des nouvelles personnes dans le système, des gens qui posent des questions et qui apportent des nouvelles façons de voir.»

Pointe-des-Chênes (2 à élire): Aurèle Boisvert et André Lafrenière.

«Il y a des gens qui m'ont approché, souligne Aurèle Boisvert. Pour moi, c'est une question de fidélité à la chose, j'ai vraiment poussé pour la gestion scolaire. Je suis prêt à devenir commissaire, si j'ai le support et le mandat.»

André Lafrenière voit son rôle limité au conseil régional.

Saint-Joachim (2 à élire): Roland Gauthier et Louis Tétrault.

«Je vise la commission scolaire, avance Roland Gauthier, présentement commissaire de la Seine. Je suis prêt à démissionner, même si ça me fait de quoi de laisser après sept ans. Mais la gestion, ça fait assez longtemps qu'on en parle. Je veux vraiment voir ça fonctionner.»

Louis Tétrault a également été choisi par le Comité de parents pour suivre la formation donnée par la FPCP. «Ça fait un siècle qu'on attend ça, c'est pas le moment de faire autre chose.»

Saint-Pierre élémentaire (2 à élire): André Garand, Gilbert Audette et Raymond Curé.

«Je suis prêt à siéger à la commission scolaire, souligne André Garand, ça en prend un de Saint-Pierre.» Gilbert Audette est prêt à appuyer son confrère dans cette tentative. «On veut continuer le travail qu'on a commencé, surtout pour augmenter le programme à Saint-Pierre jusqu'à la 12e année.»

Raymond Curé est prêt à quitter son siège dans la Rivière-Rouge. «L'avenir pour les francophones, ça va être dans la gestion scolaire. Je veux représenter tout le monde.»

Saint-Jean élémentaire et secondaire (3 à élire): Marcel Marion.

«Je serai peut-être commissaire, avoue Marcel Marion, si l'intérêt est là, si je vois que j'ai le temps.» Par ailleurs, Léa Barnabé y songe mais n'a pas encore pris de décison, Jeannette Gilmore déclare que «ça mijote», et Denis Benjamin lance que «ça me tente».

Sainte-Agathe (1 à élire): Jeannot Robert.

Le commissaire de la Rivière-Rouge a déclaré son intention de se présenter: «J'ai déposé mes documents de mise en candidature, je suis prêt à démisionner de la Rouge.»

Saint-Lazare (1 à élire): Antonio Simard.

«Si je suis élu, je vais démissionner de la Division Birdtail, souligne le commissaire. Le Comité de parents m'a demandé de me présenter: c'est une grosse job, il y aura beaucoup de voyages à faire. Mais c'est historique, c'est important pour nous autres.»

Notre-Dame élémentaire et secondaire (3 à élire): Diane Bazin et Hubert Deroche.

«Je pourrais devenir commissaire, mais ça va dépendre du conseil régional», souligne Diane Bazin. «Je deviendrais possiblement commissaire, estime Hubert Deroche, mais on va laisser les autres en juger.»

Saint-Léon (1 à élire): Gilles Martel.

«Le Comité de parents m'a approché. La commission scolaire, ça m'intéresse, mais je suis seul dans mon entreprise et j'aurais des problèmes de temps.»

Saint-Laurent (1 à élire): Guy Dumont.

«Je vais probablement me présenter, souligne le commissaire actuel dans la Division du Cheval-Blanc, mais je n'ai pas encore fait ma déclaration.»

Jean-Pierre DUBÉ

SOMERSET

Le diocèse rencontrera le Comité d'aide aux victimes

L'archevêché de Saint-Boniface n'a pas voulu faire une déclaration officielle à la suite de l'article paru dans l'édition de La Liberté de la semaine dernière, où les membres du Comité d'aide aux victimes d'agression sexuelle» à Somerset faisaient un bilan des événements et du procès de l'abbé Touchette.

«Il me semble que nous avons suivi à la lettre les recommandations du rapport de la Conférence des évêques sur les cas d'agression sexuelle, a mentionné le porte-parole de l'archevêché, Claude Blanchette. Nous avons toujours été en contact avec le Comité d'aide, et il y aura toujours des contacts entre nous.

«Nous avons l'intention de les rencontrer, mais nous ne discuterons pas de tout ça via les médias.»

Le diocèse a par la suite pris rendez-vous avec les membres du Comité d'aide aux victimes, et une rencontre est prévue en janvier.

S. L.

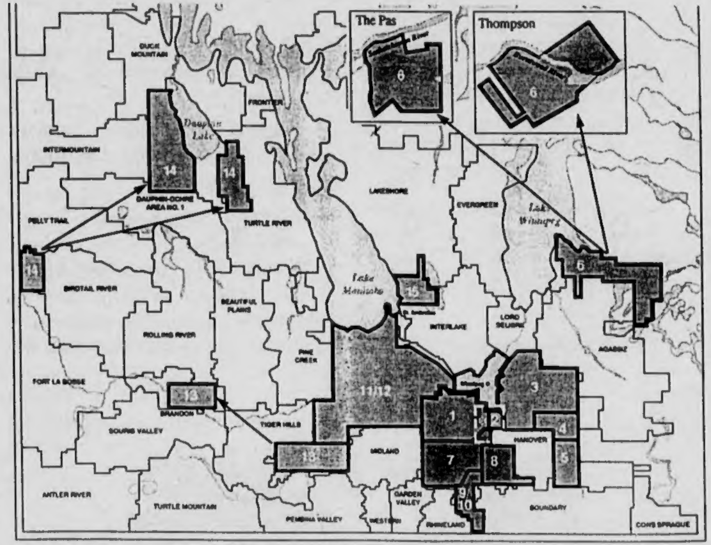
5 000 parents voteront dans 20 quartiers

Des élections exceptionnelles

Les élections scolaires du 12 janvier sont exceptionnelles. Parce qu'elles permettent de créer dès 1994 la Division scolaire franco-manitobaine n° 49, elles se tiendront sous l'égide d'Élections Manitoba et le mandat des conseillers et commissaires se terminera en octobre 1995.

Les 33 conseillers élus devront choisir entre eux qui seront les 11 membres de la commission provinciale. La nouvelle commission scolaire doit être en place le 20 janvier, et les programmes français des écoles désignées lui seront officiellement transférés le 1er juillet 1994.

Pour tout renseignement sur le scrutin du 12 janvier, adressez-vous à Élections Manitoba au 945-3225 ou au 1-800-282-8069 (sans frais).

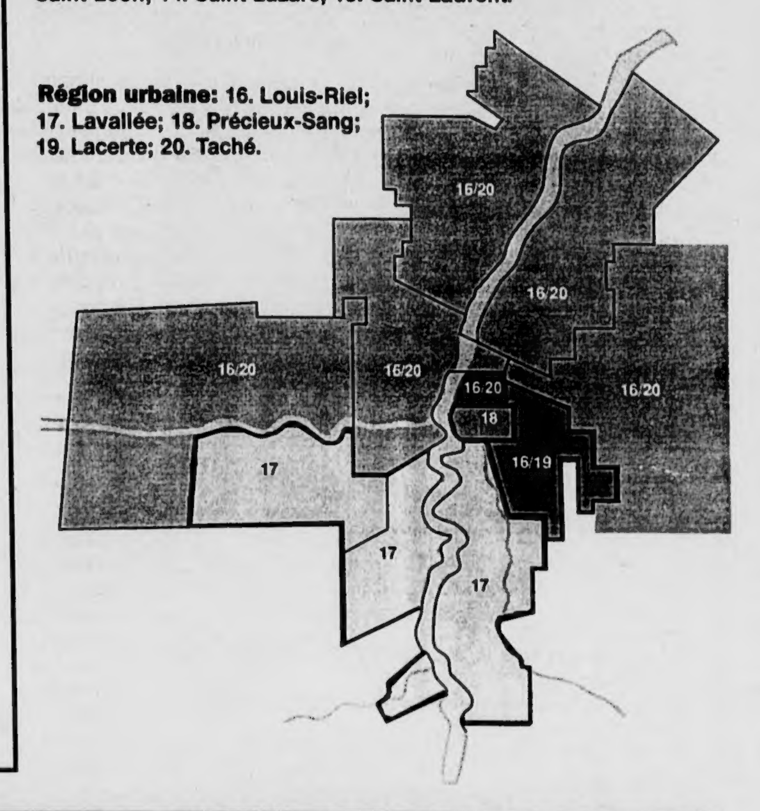


Région de l'Est: 1. Noël-Ritchot; 2. Gabrielle-Roy; 3. Lagimodière; 4. Pointe-des-Chênes; 5. Saint-Joachim; 6. Powerview.

Région du Sud: 7. Sainte-Agathe; 8. Saint-Pierre; 9. École élémentaire de Saint-Jean-Baptiste; 10. École secondaire de Saint-Jean-Baptiste.

Région de l'Ouest: 11. École élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes; 12. École secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes; 13. Saint-Léon; 14. Saint-Lazare; 15. Saint-Laurent.

Région urbaine: 16. Louis-Riel; 17. Lavallée; 18. Précieux-Sang; 19. Lacerte; 20. Taché.



Ici et ailleurs

Un surgel des oeufs

Winnipeg - L'Office de mise en marché des oeufs au Manitoba a lancé un projet pilote en vue d'obtenir une nouvelle part du marché américain. L'Office fournira 1,8 million d'oeufs surgelés à la compagnie Inovatech de Winnipeg pour l'exportation de produits à valeur ajoutée. L'Office a accepté de vendre ses oeufs à un prix inférieur pour éviter l'importation de 8,4 millions d'oeufs. 80 000 poules seront nécessaires pour atteindre ce quota.

Des années de croissance?

Montréal - Le dernier rapport de la Banque Royale sur les perspectives des économies provinciales laisse entrevoir deux années de croissance assez également réparties entre 1994 et 1995. Selon la Banque, l'économie enregistrera une croissance de 2,7 % en 1993, de 3,9 % en 1994 et de 4,3 % en 1995.

La croissance au Manitoba serait un calque quasi parfait du modèle national. On prédit que le redémarrage graduel de la fabrication fera oublier la médiocre progression des exportations et que le taux de chômage régressera sous l'influence de la reprise.

Des économies GATTées

Ottawa - Les ministres de l'agriculture ont fait ressortir les avantages du nouvel accord du GATT, intervenu le 15 décembre dernier entre plus d'une centaine de pays du monde.

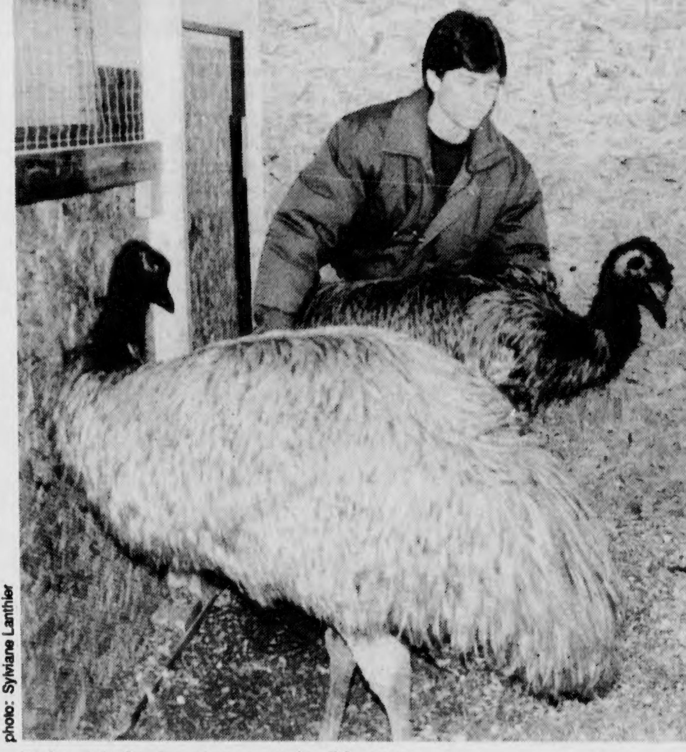
Voici la liste des avantages: 1- des règles qui s'appliquent également à tous les pays: le risque d'interventions commerciales préjudiciables sera atténué; 2- le maintien de la gestion de l'offre: on pourra maintenir cette méthode de production et de mise en marché pour les produits laitiers, de la volaille et des oeufs; 3- une réduction des subventions à l'exportation: les producteurs seront moins exposés à la concurrence injuste découlant des subventions à l'exportation versées par des pays étrangers; 4- un accès amélioré aux marchés, y compris à ceux des pays affichant une croissance rapide; 5- des règles sanitaires: un ensemble de règles empêchera que les mesures sanitaires ne servent d'obstacles déguisés au commerce.

ÉCONOMIE

La naissance d'une industrie

Un petit steak d'émeu avec ça?

Imaginez-vous, dans dix ans, en train de choisir, au rayon des viandes de votre épicerie, une nouvelle variété de viande rouge, provenant de l'émeu, dont le goût s'apparente à celui du boeuf, mais qui contient moins de gras et plus de fer.


photo: Sylviane Lanthier

Roland Grégoire et un couple d'émeus.

Cette vision d'avenir, Roland et Michelle Grégoire, agriculteurs à Saint-Jean-Baptiste, travaillent à ce qu'elle devienne réalité. Depuis deux ans, ils élèvent des émeus, ce grand oiseau originaire d'Australie, cousin de l'autruche.

Persuadé que dans l'avenir «une famille pourra faire sa vie à élever l'émeu, comme on le fait maintenant pour l'élevage du porc, du boeuf ou de la volaille», Roland Grégoire compte sur ce nouveau créneau pour diversifier ses activités. «Pour le moment l'émeu représente un revenu supplémentaire; mais peut-être que plus tard l'élevage des émeus constituera notre principal revenu.»

L'élevage des émeus en est encore à un stade préliminaire, où on s'occupe de la reproduction des bêtes pour augmenter les troupeaux. On ne prévoit pas commercialiser l'émeu avant sept à huit ans. «L'élevage des autruches a commencé il y a sept ans, donc avant celui des émeus, et on n'est pas encore rendu à l'étape de la commercialisation», note Roland Grégoire.

La raison en est fort simple: il y a si peu d'émeus en ce moment sur le marché, que chaque bête vaut son pesant d'or. La seule façon de faire baisser les prix, c'est d'augmenter les cheptels. «Pour être capable de prendre un pour cent du marché de la viande rouge en Amérique du Nord, il faut pouvoir abattre entre 15 et 20 millions d'émeus par an», précise Roland Grégoire.

L'an dernier, on comptait sept éleveurs au Manitoba, et on prévoit qu'il y en aura une trentaine en 1993-1994.

Pour le moment, donc, les producteurs élèvent les bêtes en vue de la reproduction, et pour la vente des jeunes émeus à d'autres éleveurs. Roland et Michelle Grégoire, qui possèdent 22 émeus, ont un couple productif, dont les premiers poussins naîtront en février. Ils ont aussi trois autres couples qui devraient être prêts à pondre bientôt.

L'émeu est un oiseau facile à entretenir. Il mange peu, et se nourrit de moulée semblable à celle qu'on donne aux lapins et contenant tous les nutriments dont il a besoin. C'est un oiseau résistant, capable de supporter la chaleur comme le froid, rarement malade. Docile, calme et curieux, il se laisse approcher. «Pendant qu'on ramasse ses oeufs, il est fasciné par nos boutons et tente de les mordre!», lance Michelle Grégoire.

Les Grégoire possèdent huit adultes, les autres oiseaux étant des petits qu'ils élèvent pour les vendre à trois mois. Le marché des émeus est à la hausse, explique Roland Grégoire. Dans les derniers douze mois, les prix ont triplé.

En ce moment, un poussin d'un jour vaut 2 500 $ et un couple âgé de trois mois vaut 12 000 $. Le même couple à 6 mois se vend 16 000 $ et 20 000 $ à un an. Les couples qui sont des reproducteurs éprouvés peuvent valoir jusqu'à 45 000 $.

«Mais les prix sont logiques, rappelle Roland Grégoire. Si une paire valant 45 000 $ me donne 35 oeufs par an, et si 80 % de ces oeufs survivent, j'ai 30 petits à vendre. Si je les vends alors qu'ils sont âgés d'un jour, j'en obtiens 75 000 $, et si je les vends à 6 mois, 240 000 $.

«Et quand on en sera à la commercialisation, on prévoit qu'on obtiendra environ 500 $ par oiseau.»

Une fois prêts à la commercialisation, l'émeu aura de multiples usages: on utilisera les plumes dans les oreillers, les ongles décoreront les bottes de cow-boys. Le cuir de la peau pourra servir, tout comme la peau des pattes, qui peut faire des sacs, ceintures ou souliers.

Chaque émeu produit aussi trois à cinq litres d'une huile qui pourrait entrer dans la confection de produits cosmétiques ou encore dans des crèmes contre l'arthrite.

Dans l'étable des Grégoire, des émeus aux grands yeux curieux ignorent à quel brillant avenir ils sont promis. Reste à poser la question essentielle: C'es-tu bon, de l'émeu?

- «On en a dans notre congélateur. On attend que la famille soit là pour la faire cuire, pour que tout le monde puisse y goûter!» Un Noël à l'émeu... Qui sait, ce sera peut-être à la mode dans dix ans!

Sylviane LANTHIER

Portrait d'émeu

L'émeu est un oiseau sympathique. Curieux, il n'est pas agressif, et pas trop farouche. Il vit en couple: quand la femelle a choisi son mâle, elle en fait son compagnon pour la vie. «Les divorces sont rares!», lance Michelle Grégoire en riant.


photo: Sylviane Lanthier

Une fois les oeufs pondus, c'est le mâle qui couve et qui élève les petits au cours de leur première année de vie. (Tiens! L'égalité des sexes!) Mais en captivité, les oeufs leur sont retirés, afin que la femelle en ponde davantage, soit de 30 à 35 oeufs par saison. La saison commence en novembre et se termine à la fin mai, ce qui correspond à la période printanière et estivale de l'Australie.

Les oeufs sont mis dans un incubateur, puis dans une pouponnière quelques jours avant la naissance des petits.

Les adultes, qui pèsent 150 livres et mesurent près de six pieds, vivent jusqu'à l'âge de 30, 35 ans. L'oeuf a la grosseur d'un gros pamplemousse, mais avec une forme ovale. Il est d'un joli vert émeraude foncé, et pèse d'une livre et demie à deux livres. Durée de la couvaison: 58 jours.

Nouvelle année, nouveau nom!

Vous reconnaissez ce nom: Peat Marwick Stevenson & Kellogg? Eh bien, retenez seulement la qualité des services qu'on y associe, et oubliez-le! À partir du 1er janvier 1994, la firme de conseillers en administration portera le nouveau nom de KPMG Management Consulting / Groupe-conseil KPMG.

La grande famille Klynveld Peat Marwick & Goerdeler (KPMG), dont le siège social est au Pays-Bas, est établie dans 123 pays. Elle emploie au total 70 000 personnes. Il existe 25 bureaux KPMG au Canada, dont un à Winnipeg et un à Portage-la-Prairie.

Le 1er janvier prochain, la firme canadienne Peat Marwick Stevenson & Kellogg (conseillers en gestion) fusionne avec une de ses cousines, Peat Marwick & Thorne qui regroupe des comptables agréés. Dorénavant, les deux groupes seront connus au Canada sous le nom de KPMG Management Consulting / Groupe-conseil KPMG. À Winnipeg, ils cohabitent déjà aux 8e et 9e étages de l'édifice 200, rue Graham.

Gino Braha est un des deux associés de l'actuelle Peat Marwick Stevenson & Kellogg, succursale de Winnipeg, avec Lynn Raskin-Levine. La firme de conseillers en administration fournit des services professionnels en informatique, en planification stratégique, en gestion de ressources humaines, en restructuration des affaires et en services environnementaux, pour n'en nommer que quelques-uns.

«Comparé à notre concurrence, nous sommes le plus grand bureau de comptables agréés et de conseillers en gestion au Manitoba, signale l'informaticien de formation, Gino Braha, qui est devenu membre de la firme en 1991. Parce que nous sommes une société internationale, nous avons des ressources dans beaucoup de pays. Au besoin, nous pouvons importer des spécialistes qui ont une expertise que nous n'avons pas ici.»

Il y a plusieurs francophones parmi les 200 personnes employées au bureau KPMG de Winnipeg. Les organisations francophones qui approcheraient la firme pourraient donc obtenir des services en français, assure Gino Braha. «J'essaye toujours d'agrandir les affaires de KPMG. Je suis très intéressé de trouver du travail avec des compagnies ou des organisations francophones. C'est pourquoi je suis devenu membre de la Chambre de commerce.»

Quelques groupes francophones profitent déjà des services de Peat Marwick Stevenson & Kellogg. «J'ai fait plusieurs projets avec les Soeurs grises. Par exemple, on a développé un plan pour introduire des ordinateurs au Centre hospitalier Taché et au Centre St-Amant.

«On essaie premièrement de bien comprendre l'organisation, dans ce cas-ci, comment fonctionne un centre de santé. On marie cette compréhension à nos connaissances des ordinateurs et des affaires pour trouver la meilleure solution possible. Les gens avec qui nous avons travaillé connaissent la qualité de nos services et reviennent chez nous.»



Gino Braha, associé chez KPMG Management Consulting depuis.



Publi-reportages

Cette section spéciale des commanditaires a été produite en collaboration avec LA LIBERTÉ

Québécor au Manitoba

Qu'ont en commun le quotidien The Winnipeg Sun, le magazine national Trade and Commerce et le petit hebdomadaire The Interlake Spectator? Ils appartiennent tous à la société Sanford Evans Communications Ltd. qui elle, appartient au groupe Québécor.



Richard Boyer, contrôleur de Sanford Evans Communications Ltd. depuis 1990.

Sanford Evans Communications Ltd est diversifié en plusieurs secteurs touchant tous la communication, selon le mandat de la compagnie. Le premier et le plus connu est le Winnipeg Sun, fondé en 1980 au moment de la fermeture du Winnipeg Tribune. Acheté par le groupe Québécor en 1983, le journal de format tabloïd est devenu quotidien en 1992.

«Le Sun représente 60 % des revenus de Sanford Evans, affirme le contrôleur Richard Boyer. Le quotidien tire 16 millions de copies dans une année, et emploie plus de 130 personnes dans neuf départements.»

Les presses du Winnipeg Sun sont aussi utilisées pour imprimer d'autres journaux. Sanford Evans a acheté en 1992, l'entreprise Interlake Publishing de Stonewall, qui publie trois hebdomadaires: The Stonewall Argus & Teulon Times, The Interlake Spectator et The Selkirk Journal. Les presses sont aussi utilisées pour imprimer le journal bilingue Southeast Dispatch.

L'édifice qui abrite le Sun et Sanford Evans est équipé de quatre autres presses à feuilles servant à l'impression de revues, d'encarts publicitaires, d'affiches, etc. Cet équipement permettent à Sanford Evans d'oeuvrer dans le secteur de l'édition de magazines. «Trade & Commerce, publié depuis 88 ans, est le seul magazine qu'on a gardé et qui nous appartient, signale Richard Boyer. La revue parle de développement économique en visant chaque fois des régions au Canada, aux États-Unis et au Mexique.»

La divison des magazines emploie 13 personnes et publie aussi des livres de données comme le Motor Vehicle Data Book et le Gold Book Official Used Car Prices.

De plus, Sanford Evans Communications, dont le siège social est à Winnipeg, offre un service de courtage sous le nom de Québécor List Services. «On a des bureaux à Toronto et à Montréal, mais c'est tout petit. Ça emploie huit personnes en tout.»

Du côté francophone, Richard Boyer admet que, dans le bureau winnipégois de Sanford Evans Communications, les employés bilingues se comptent sur les doigts de la main. «Les produits qu'on offre sont surtout en anglais. Notre rôle dans la communauté francophone est limité. Mais au niveau de l'imprimerie, on a déjà quelques clients francophones, dont le Festival du Voyageur.

«Québécor voudrait augmenter sa présence dans l'Ouest. Dans le secteur de l'édition et de la distribution de journaux, ça s'arrête au Manitoba. Il y a plusieurs opportunités au niveau de l'imprimerie et de l'édition.»

Le magasinage des derniers jours à Winnipeg

Le cadeau des commerçants

Plusieurs facteurs affectent le succès des ventes au temps de Noël. De façon générale, le temps des Fêtes 1993 semble rapporter des meilleurs chiffres qu'en 1992.

«Ça va bien cette année, comparée à l'année passée, affirme la propriétaire de Jeannine's Gift Boutique, Jeannine Duklias. En 1992, avec ce qui se passait dans le pays, les gens manquaient d'espoir. L'attitude est différente cette année. En général, les gens ont l'air plus heureux. On dirait que la politique a un effet sur tout!»

Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas dans la boutique de Jeannine Duklias: «Puisqu'on est dans un centre commercial extérieur, ça dépend beaucoup de la température. S'il y a une tempête de neige, les gens vont aller dans un centre fermé.

«La semaine avant Noël est toujours très occupée. Ce sont surtout les hommes qui achètent à la dernière minute», remarque Jeannine Duklias.

Dans le cas des frères Curpen, co-propriétaires des deux boutiques City Jewellers, l'emplacement du magasin joue un rôle de premier ordre. Steve Curpen tient la boutique de la rue Main tandis que Pierre Curpen gère celle de place Portage, ouverte depuis mai 1993.

«On est tellement occupés qu'on n'a pas le temps pour rien!, s'exclame Pierre Curpen. On est quatre employés dans le magasin, mais ce n'est pas suffisant. On a fait autant de ventes en deux jours la semaine dernière que dans un mois entier en temps normal.»

Les bagues ainsi que les horloges de toutes sortes se vendent bien. «Les mois de novembre et de décembre ont été très occupés. On a hésité avant de tenter l'expérience dans un "mall", et on a été très surpris de si bien réussir!»

À quelques coins de rues, Steve Curpen décrit un scénario bien différent: «Depuis 1991, les ventes ne vont pas aussi bien. Il n'y a pas beaucoup de trafic. On en est venu à se spécialiser plutôt dans les réparations d'horloges et de bijoux. L'année prochaine, on songe à changer d'emplacement, pour aller dans un autre "mall".»

Le succès semble inégal dans les centres commerciaux, comme en témoigne un des vendeurs au Footlocker du centre Saint-Vital, Yvan Fontaine: «Il me semble qu'il y avait plus de circulation en général dans le centre en 1992, et les gens commençaient plus tôt. Cette année, il y a moins de gens qui achètent. Pourtant, nos prix n'ont pas monté; ils ont même baissé.

«On a été moins occupés au début du mois qu'on pensait l'être. La fin de semaine dernière, on a commencé à reprendre du mieux. On a encore espoir de récupérer les ventes du début décembre.» Yvan Fontaine signale que 400 ou 500 $ dans une seule vente était un événement fréquent en 1992, et surtout en 1991. «La plus grosse vente que j'ai faite cette année a été de 150 $. Ça fait une grosse différence.»

«J'ai remarqué aussi que les gens achètent des nécessités (manteaux d'hiver, bottes) plutôt que des choses extravagantes. Ils sont plus prudents avec leur argent. J'ai l'impression qu'il y a un changement de mentalité autour de Noël. Les gens sont tannés de dépenser beaucoup et retournent à un temps de qualité en famille.»

Karine BEAUDETTE

AVIS PUBLIC DU RÉSEAU CP RAIL

Réseau CP Rail (RCPR) est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec certains clients du secteur céréalier relativement à leur participation à un programme de réduction de taux, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), pour la campagne agricole 1994-1995. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, RCPR doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

Les données générales sur les réductions par rapport aux taux établis en vertu de l'article 44 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* et les conditions qui s'y rapportent sont présentées ci-après :

- Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* :

- ADM-Agri Industries Ltd.
- AgPro Grain Inc.
- Alberta Dehydrating Company Ltd.
- Alberta Wheat Pool
- CanAmera Foods
- Cargill Limited
- Continental Grain Company (Canada) Limited
- Finora Canada Ltd.
- Halifax Grain Elevator Limited
- Linear Agra (Man.) Ltd.
- Louis Dreyfus Canada Ltd.
- Manitoba Pool Elevators
- Maple Leaf Mills Inc.
- N.M. Paterson & Sons Limited
- North East Terminal Limited
- North West Terminal Limited
- Northern Sales Co. Ltd.
- Palliser Grain Co. Ltd.
- Parkland Alfalfa Products Ltd.
- Parrish & Heimbecker, Limited
- Pioneer Grain Company, Limited
- Robin Hood Multifoods Inc.
- Saskatchewan Wheat Pool
- Stow Grain - membre de Conagra Limited
- Tirol International Marketing Inc.
- United Grain Growers Limited
- United Oilseed Products (division de ADM-Agri Industries Ltd.)
- Westcan Malting Ltd.
- Weyburn Inland Terminal Ltd.
- XCAN Grain Pool Ltd.

Niveau des réductions de taux :
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 45 000 tonnes, jusqu'à 70 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,25 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 70 000 tonnes, jusqu'à 100 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 100 000 tonnes, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire expédié au départ de chaque point d'origine et qui excède la somme de 10 000 tonnes plus la moyenne du tonnage expédié au départ du même point d'origine au cours des cinq campagnes agricoles précédentes, par des participants à la présente entente, par leurs prédécesseurs ou leurs successeurs, le cas échéant. Si la moyenne au cours des cinq campagnes précédentes est inférieure à 25 000 tonnes, elle sera réputée être de 25 000 tonnes aux fins du calcul du tonnage supplémentaire.
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 20 wagons.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 25 wagons.
- 2,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 50 wagons.
- 3,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 100 wagons.

Conditions générales :
- S'applique uniquement aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans des wagons-trémies couverts, au départ de points du réseau de RCPR où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb et où RCPR effectue des mouvements sur ligne unique ou sur ligne conjointe, aux termes de la LTGO.
- Les réductions sont cumulatives et elles seront remises au client à la fin de la campagne agricole 1994-1995, sauf dans le cas des envois par wagons multiples, pour lesquels la réduction s'applique au moment de l'établissement de la feuille de route initiale.
- Sur toute tonne donnée, les réductions combinées pour volume et pour envois par wagons multiples ne dépasseront pas 5,00 $ par tonne.
- Les envois en tranches de 20, de 25, de 50 ou de 100 wagons doivent être libérés et leur feuille de route établie ensemble, au départ d'une seule installation ou d'installations adjacentes, à un seul point d'origine et vers une seule destination, le même jour. Les wagons doivent être assemblés, à la libération, de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de les assembler à nouveau une fois à destination, pour le déchargement.
- Les envois par wagons multiples doivent être placés pour chargement par RCPR en un seul aiguillage sauf que RCPR peut effectuer un aiguillage supplémentaire pour les envois en tranches d'au moins 100 wagons lorsque l'exploitation des trains et du triage de RCPR le permet.
- Les envois par wagons multiples doivent être chargés et libérés dans les dix heures après le moment réel de leur placement, sauf que RCPR peut accorder du temps additionnel pour le chargement aux endroits où l'exploitation des trains ou du triage de RCPR le permet. Aux fins du calcul du temps imparti pour le chargement en vertu de la présente entente, seront exclus le temps qui s'écoule entre 20 h et 7 h de même que les dimanches.
- Les dossiers de RCPR sur les opérations de placement serviront à déterminer l'heure réelle du placement des envois par wagons multiples. Les wagons seront placés pour chargement selon la disponibilité, en fonction de l'exploitation ferroviaire.
- L'expéditeur doit donner au Centre Service-Client approprié de RCPR un préavis d'au moins quatre jours de son intention de se prévaloir des dispositions sur les incitatifs pour envois par wagons multiples; il doit aussi donner avis au Centre Service-Client approprié de RCPR lorsque tous les wagons sont chargés et prêts à être libérés.
- Les envois par wagons multiples destinés à des silos autres que les silos de transit agréés et autorisés par la Commission canadienne des grains, doivent être libérés dans les 96 heures après leur mise en attente. La durée nécessaire à la progression décalée en cours de route relativement à l'arrivée du navire sera déduite du temps imparti à la libération.
- Dans le calcul de la réduction au volume, il sera permis d'utiliser le tonnage supplémentaire lorsqu'un client, individuellement, compte plus d'une installation à un point d'origine précis.
- Les privilèges pour marchandises en transit ne s'appliqueront pas dans le cadre de la présente entente.

Prise d'effet :
- Le 1er août 1994; valide jusqu'au 31 juillet 1995

Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de RCPR à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO et desservis par RCPR ou des autres ports de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif.

Référence tarifaire :
- CN/CP — tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Marie-Paule Scott
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305

Partenaires céréaliers

Réseau CP Rail

CRTC **Avis public** Canada

Avis public CRTC 1993-172 - En réponse à l'avis 1993-77 pour de nouveaux services canadiens de programmation spécialisée et de télévision payante, un certain nombre de demandes ont été présentées au Conseil, notamment plusieurs propositions de services de télé-achats et/ou d'infopublicités. Par la présente, le Conseil invite les parties intéressées à lui soumettre leurs observations sur la question de savoir s'il y a lieu d'exempter les personnes proposant ces services de l'obligation de détenir une licence et, le cas échéant, dans quelles circonstances. Après avoir pris connaissance des observations reçues, le Conseil déterminera s'il y a lieu d'émettre une ordonnance d'exemption ou d'inscrire ces demandes à l'ordre du jour d'une audience future portant sur l'attribution de licences. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Québec) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, (204) 983-6306. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 **le ou avant le 8 février 1994.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Télé-horaire de la semaine du 25 au 31 décembre 1993

Samedi 25 décembre

7h05 CBWFT La petite marchande
8h00 T-M La forêt magique
8h15 CBWFT La petite sirène
8h30 CBWFT Looping
T-M Bugs Bunny
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Clyde
9h25 CBWFT La bande à Dingo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
10h00 CBWFT Tiny Toons
T-M C'est un abat!
10h15 TV-5 Le jeu du sablier
10h30 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT Messe du jour de Noël
T-M Cinémaximum: La trahison de la planète des singes
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Questions pour un champion
12h00 TV-5 Casse-noisette
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h00 T-M Cinémaximum: À la recherche de la liberté
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 La route enchantée
15h00 T-M Vidéo rock détente
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Oxygène
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M L'événement du samedi
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinéma des fêtes: Le Joyeux Noël des Pierrafeu
TV-5 Clip postal
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 TV-5 Rédacteurs en chef
18h00 CBWFT La bande à Mucsh
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 T-M Cinéma des fêtes: Le moment de vérité
18h31 CBWFT Ma maison
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Défilé de Noël
TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 CBWFT Ciné-fête: La championne
TV-5 La 4e soirée de gala des Mandrakes d'or
21h00 T-M Vision mondiale
21h30 TV-5 Noël des stars
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Cinéma: Éclair de lune
22h35 TV-5 Kaléidoscope
22h49 T-M Ciné-lune: Au revoir, Mr. Chips
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h01 CBWFT Cinéma: Le Père Noël est en prison
23h30 TV-5 Géopolis
0h15 TV-5 7 jours en Afrique
0h30 TV-5 Scoubidou
1h25 TV-5 RFI
1h49 T-M Fermeture
2h00 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*18h 30 T-M **Le moment de vérité***
Am. 1984. Comédie dramatique. Souffre-douleur de ses camarades d'école, un adolescent de petite taille est initié aux arts martiaux par un vieux Japonais.

*20h00 CBWFT **La championne***
Can.-Rou. 1991. Drame sportif. Le rêve le plus cher de Corina est de gagner une médaille d'or en gymnastique aux Olympiques. Pour y parvenir, il faudra d'abord qu'elle soit admise à l'école de Deva, pépinière des championnes roumaines, et y suive un entraîment éprouvant.

*22h49 T-M **Au revoir, Mr. Chips***
G.-B. 1969. Comédie musicale. La carrière d'un professeur dans un collège anglais.

*22h20 CBWFT **Éclair de lune***
É.-U. 1987. Comédie. Avant de se rendre en Sicile au chevet de sa mère mourante, Johnny Cammareri demande la main de Loretta Castorini qui la lui accorde. Loretta est une veuve de 37 ans qui n'est pas vraiment amoureuse de Johnny mais le trouve sympathique malgré ses défauts. Elle rend visite au frère de son fiancé, Ronny, pour l'inviter aux noces et se laisse prendre par la passion.

*23h01 CBWFT **Le Père Noël est en prison***
É.-U. 1988. Comédie fantastique. Retraité, le Père Noël est à la recherche d'un successeur. Il atterrit en Floride, l'avant-veille de Noël, sous les traits d'un vieil homme sympathique. Un chauffeur de taxi généreux et maladroit, Ernest, reconnaît en lui le Père Noël et accepte de l'aider à se trouver un remplaçant.

Dimanche 26 décembre

7h30 CBWFT Babar
T-M Vision mondiale
7h50 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h30 CBWFT Le livre de la jungle
9h00 CBWFT Doug
T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée au monastère cistercien d'Aiguebelle en France.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 T-M Cinémaximum: Mam'zelle Cricri
11h05 CBWFT La semaine verte
12h00 CBWFT Second regard
12h15 TV-5 Vision 5
12h30 CBWFT Horizons
TV-5 Jamais sans mon livre
13h00 T-M Cinémaximum: Les jeunes années d'une reine
13h30 CBWFT En avant la musique!
TV-5 Repères
14h30 TV-5 Le bêtisier
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Vision mondiale
15h25 TV-5 Bon week-end
15h30 T-M Perfecto
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Entrevue avec le premier ministre du Canada
TV-5 Journal télévisé de FR3
17h00 CBWFT Dossier
T-M Revue de l'actualité
TV-5 Le jeu du sablier
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M La fricassée sportive
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Cinéma des fêtes: Piles non comprises
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 La télé des inconnus
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: L'année internationale de la famille
20h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Jamais sans mon livre
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: La messe solennelle de Sainte Cécile
T-M Tête-à-tête
21h30 TV-5 Patrick le délire
22h00 CBWFT Le dimanche
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h38 T-M Vision mondiale
23h02 CBWFT Les nouvelles du sport
23h25 CBWFT Ciné-club: Violence et passion
23h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h38 T-M Finances
0h00 TV-5 La télé des inconnus
0h08 T-M Fermeture
1h20 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Jamais sans mon livre
2h30 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 T-M **Piles non comprises***
Am. 1987. Comédie fantaisiste. Des extra-terrestres aident un couple new-yorkais à lutter contre des industriels qui veulent transformer leur quartier en un imposant ensemble architectural.

*23h25 CBWFT **Violence et passion***
Ital.-Fr. 1975. Drame. Un vieux professeur, collectionneur passionné, est amené à louer l'étage supérieur à une comtesse, sa fille et leurs amants respectifs.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h35 CBWFT Rahan
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Johnson et ses amis
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT Caliméro
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les temps modernes
T-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Questions pour un champion
TV-5 Tell quel (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
T-M Santa Barbara
TV-5 Dites-moi (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Faits divers (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
12h45 TV-5 7 jours en Afrique
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les dames de la côte (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h30 CBWFT Les craquantes
14h00 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Au nom de la beauté
TV-5 Panorama (lundi)
14h15 T-M Sans plus, ni moins
14h30 TV-5 La chance aux chansons

Lundi 27 décembre

15h00 CBWFT Mémoire en jeu
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé belge
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Qui est Dramis Éner?
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Alana ou le futur imparfait
T-M Cinéma des fêtes: Weekend chez Bernie
TV-5 Téléobjectif
20h00 TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Paris surface
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 La petite fille modèle
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Journal télévisé belge
22h35 T-M Supercopter
23h01 CBWFT Taquinons la planète!
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
23h35 T-M Fermeture
0h00 TV-5 bas les masques
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 Téléobjectif
2h25 TV-5 RFI

Mardi 28 décembre

15h00 CBWFT À plein temps
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Insolences d'une caméra
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Une enfance à Natashquan
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M Cinéma des fêtes: Les fantômes sont cinglés
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT Au nord du 60e
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Louvre, le temps d'un musée
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Marilyn
TV-5 Évasion
22h35 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse française
23h30 CBWFT Découverte
TV-5 La petite fille modèle
23h35 T-M Fermeture
0h20 CBWFT Second regard
1h00 TV-5 Temps présent
1h20 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

Mercredi 29 décembre

15h00 CBWFT Parlez-moi d'hier
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Échanges U.E.R.
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les prix du gouverneur général pour les arts de la science
T-M Cinéma des fêtes: Rien en commun
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Le cirque de Moscou
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Seulement par amour
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Au Louvre avec les maîtres
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Marilyn
TV-5 Espace francophone
22h39 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse arabe
23h30 CBWFT La course destination monde
TV-5 Seulement par amour
23h39 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Le cirque de Moscou
2h00 TV-5 RFI

Jeudi 30 décembre

15h00 CBWFT Le monde dans votre assiette
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission top secret
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Revue de l'actualité
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Restez à l'écoute
T-M Cinéma des fêtes: Un hiver difficile
TV-5 Dites-moi
20h00 CBWFT Revue de l'année 1993
TV-5 Envoyé spécial
20h30 CBWFT Sur invitation
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le Louvre imaginaire
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Dossiers justice
22h35 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse africaine
23h30 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Envoyé spécial
23h35 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Cinéma: La bonne année
1h00 TV-5 Dites-moi
2h00 TV-5 RFI
2h50 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*19h00 T-M **Un hiver difficile***
Am. 1989. Mélodrame. Après avoir été accueilli avec sa fillette dans la maison isolée d'une mère célibataire, un veuf connaît divers ennuis avec une famille de montagnards.

*0h30 CBWFT **La bonne année***
Fr.-It. 1973. Comédie policière. En 1966, vers Noël, deux truands se rendent à Cannes pour y mettre au point un vol de bijoux. L'un d'eux est arrêté. Libéré six ans après, il découvre que son amie a un amant.

Vendredi 31 décembre

15h00 CBWFT Comment ça va?
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Studio rock détente
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Manitoba ce soir - Édition spéciale: Revue de l'année des arts
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Le violon d'Arthur
T-M Ciné-enquête: Kojak: cas de conscience
TV-5 Passe-moi les jumelles
20h00 CBWFT Revue de l'année 1993
TV-5 Musiques au coeur
21h00 T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre
21h45 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 CBWFT Parlez-moi d'hier
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h00 CBWFT Bye bye 93
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 TV-5 Casse-noisette
23h35 TV-5 Revue de presse canadienne
23h38 T-M Ciné-lune: Club de rencontres
23h40 TV-5 Musiques au coeur
0h30 CBWFT Cinéma: Tout feu tout flamme
0h38 T-M Fermeture
1h10 TV-5 Passe-moi les jumelles
2h10 TV-5 RFI
2h25 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*19h00 CBWFT **L'histoire sans fin***
All. 1984. Conte fantastique. Un enfant est captivé par la lecture d'un livre étrange trouvé chez un vieux libraire. Peu à peu, il se trouve lui-même emporté dans le récit.

*19h00 T-M **Kojak: cas de conscience***
Am. 1989. Drame policier. Un ancien détective, devenu procureur de la couronne, poursuit pour meurtre le nouveau confrère de travail de Kojak.

*22h38 T-M **Club de rencontres***
Fr. 1986. Comédie. Un homme en instance de divorce vient en aide à un ami en échange d'une adhésion gratuite à un club de rencontres.

*0h30 CBWFT **Tout feu tout flamme***
Fr. 1981. Comédie. Un homme, père d'une jeune femme qui est l'attachée de presse du président de la République, est un aventurier de longue date et un bourlingueur. Il revient en France pour flouer encore une fois sa famille, mais doit faire face à cette jeune femme de caractère qu'est devenue sa fille.



Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

The piano



Présenté au dernier Festival de Cannes, ***The Piano***, de la Néo-Zélandaise Jane Campion, y a eu l'effet d'une bombe. Tourné dans le décor sauvage, immense, beau et pluvieux de la côte et du «bush» (sorte de forêt humide et dense) de la Nouvelle-Zélande, ***The Piano*** réinvente le triangle amoureux et filme avec sensualité et délicatesse la naissance d'une passion amoureuse.

Ada a eu il y a neuf ans une fille naturelle. Le père n'est plus là. Elle, elle est muette depuis l'âge de six ans. Mais elle joue du piano et c'est par son piano qu'elle s'exprime. Et aussi par sa fille, avec qui elle communique par le langage des signes, et qui parle pour elle à ceux qui ne peuvent comprendre.

Toutes deux vivent en Angleterre, jusqu'au moment où le père d'Ada la marie par correspondance à un pionnier de Nouvelle-Zélande.

Elles y arrivent par la mer, et le précieux piano, avec leurs autres bagages, est déposé sur la plage où elles attendent que le nouveau mari viennent les chercher. Il arrive, accompagné d'indiens maoris, qui porteront les bagages dans les chemins boueux du bush humide. Mais le piano-fétiche, lui, restera sur la plage.

Ada a hérité d'un mari qui ne s'interroge pas sur la signification que ce piano peut avoir pour sa femme muette. Mais un voisin illettré a tout compris. Georges Baines (joué par Harvey Keitel) achète le piano, et propose à Ada (Holly Hunter) de le racheter, moyennant des faveurs de plus en plus compromettantes, au cours de prétendues leçons de piano.

Dans une entrevue qu'elle accordait au magazine français Studio, Jane Campion explique: «J'ai mis sous mon microscope l'embryon du désir, de la curiosité et de l'érotisme, puis j'ai observé ces trois éléments se transformer en amour.»

Mélange de sauvagerie et de civilisation, de silence et de musique, de retenue et de passion, de respect et de brutalité, de fidélité et de trahison, ***The Piano*** est le genre de film qui surprend et séduit par la beauté des images, l'intelligence du scénario, le jeu sensible des comédiens. Courez voir ce film (présenté au Cinéma Garrick) avant que les gros canons de Noël ne viennent le déloger!

Conte pour adultes

Rosanna au plus haut des cieux



Jean-Joseph Hémon éructa bruyamment. Ce n'était pas, en soi, une nouveauté. À toutes les messes de minuit depuis longtemps, il arrivait titubant et les yeux rouges. Puis il montait au jubé en chancelant, finissait par s'endormir, et se mettait à ronfler durant le sermon.

Le bruit dérangea Sr Antoinette, membre de la chorale installée autour de l'orgue au jubé. Elle tourna la tête pour en constater la provenance, sourit en priant silencieusement («Pardonnez-le, il ne sait pas ce qu'il fait»), et abaissa distraitement la main dans laquelle elle tenait sa copie de Jésus enfant.

Au moment où la chorale inspirait comme un seul poumon pour reprendre le refrain tant attendu, Antoinette leva une main vide, la photocopie ayant glissé de ses doigts détendus. Ce qui devait arriver arriva.

Le papier entreprit sa longue descente du jubé au rez-de-chaussée, tout doucement au début, comme une feuille d'automne, succombant au charme de la brise. Puis il traversa l'air en roulant et virevoltant comme une colombe blessée, se dirigeant de plus en plus rapidement vers un océan de chapeaux de femmes, de chevelures en vagues et de crânes reluisants.

La moitié de l'église arrêta de respirer. Les bouches s'ouvrirent. C'était au moment de l'offertoire et tout le monde était à genoux. La clochette sonna pour marquer l'élévation. Pendant que la moitié des fidèles, ceux d'en avant, hochait la tête en signe de respect durant la transformation du pain en corps, l'autre moitié, elle, regardait en l'air, contrevenant à des siècles d'obéissance.

La légère feuille de musique fixa son choix et se posa, comme si c'était écrit dans le ciel, sur le chapeau en feutre rouge de la mairesse, la grande et moustachue Hortense Gagnon. Elle ne se rendit compte de rien et ne broncha pas. À voir un bout de papier ainsi accroché sur une innocente tête, plusieurs sourirent et d'autres furent saisis d'un fou rire. Ce qui permit aux fidèles d'en arrière de l'église de se remettre à respirer.

Pendant quelques instants, toutefois, on resta nerveux. Au moment de la transformation du vin en sang, la mairesse inclina la tête, en bonne dévote, faisant ainsi glisser la page du cantique, dans une apparition miraculeuse et suspecte, sur le banc devant elle.

Hortense Gagnon se tortilla sur place. Elle chercha à comprendre quelque chose. Quand elle se tourna pour regarder derrière elle, ce qu'elle vit la fit tressaillir. Des rires étouffés, des airs moqueurs et entendus, surtout des regards amusés sur elle. D'autres encore avaient la tête tournée et regardaient en direction du jubé. Car il s'y passait des choses.

Sr Antoinette n'était pas restée insensible à l'émoi qu'elle avait créé, en plein milieu du Jésus Enfant et de l'offertoire. Elle avait tenté, au risque de sa vie, de rattraper la feuille en se penchant dangereusement au-dessus de la balustrade du jubé. Une soeur tombant de 25 pieds en chute libre: ça aurait changé le scandale en drame!



Après quelques secondes, elle se résigna donc à contempler avec horreur la scène qui se déroulait sous elle. Rouge de honte, elle se voyait déjà apostrophée par le curé à la sainte table et peut-être privée de communion. On était bien mal parti.

C'en était trop pour l'organiste, la vieille Augustine Vermette aux doigts croches, qui sentit la tension soudaine dans l'air, dérapa des doigts sur les touches et perdit pied sur les pédales, faussant tout à fait l'accompagnement. La jeune soliste, Léonne Sansregret, demeura interdite. Elle contemplait le mouvement inusité sous la nef.

Le cantique fut donc avorté et le curé, décontenancé, invita tout le monde à se mettre debout.

Mais au moment où une voisine charitable tentait, par des chuchotements entendus dans toute l'église, de rassurer la mairesse, le jeune Fernand Dubois, que la chaleur et l'énervement avaient rendu fort anxieux, perdit connaissance en se levant dans son banc de la dixième rangée. Il devint tout mou, se renversa en arrière, les bras en l'air, et, en tombant, effleura de ses deux mains l'estomac de la grosse Rosanna Labrise, installée dans le banc derrière lui.

Au moment du contact, cette dernière avait les yeux fermés. Etait-elle en extase devant le Jésus Enfant ou s'était-elle déjà abandonnée aux fantasmes de réveillon? Toujours est-il qu'elle lâcha un petit cri en ouvrant les yeux, ne vit pas le pauvre Fernand Dubois qui glissait par terre, s'ébroua et, ne sachant que faire, se tourna vers son voisin, le grand-père Beaupré, celui qu'on appelait Fesses-hautes, pour des raisons évidentes, et lui administra sur le champ une gifle, persuadée qu'il l'avait frôlée d'une manière effrontée.

C'est à ce moment-là que, au jubé, Jean-Joseph Hémon se réveilla. Et il cria: Hosannah! Ou était-ce Rosanna? Son cri retentit dans toute la nef.

Il y eut un silence. Même le curé cessa de marmonner. Encore une fois, les têtes se tournèrent vers le jubé et une rumeur s'étendit parmi les fidèles. Devant toute l'attention qu'il recevait, Jean-Joseph se mit à sourire et à dire merci...

Le prêtre sentit alors le besoin de calmer ses ouailles. Il demanda le silence. Il ne voulait pas se montrer méchant, mais il ne savait pas non plus quoi leur dire. Et il résolut d'attendre le calme.

Le calme ne vint pas. Et le curé se laissa gagner par l'émotion dominante. Il se mit à rire, reconnaissant, dans sa simple sagesse, qu'un Dieu plein d'humour venait de naître dans son église.

Et tout le monde se mit à rire. L'on ria tant et tant que les fidèles sortirent peu à peu de leur banc pour mieux se laisser secouer par le fou rire.

Le temps passa.

On chanta encore quelques cantiques pour tenter, tant bien que mal, d'édifier l'allégresse. On put alors procéder à la communion.

Quand le peuple fut congédié, et que la fête se fut poursuivie sur le perron de l'église, on remarqua l'immense Rosanna et Jean-Joseph sortir de l'église en se tenant par la main. De toute évidence, elle ne doutait pas qu'il avait crié son nom: Rosanna! C'était une déclaration d'amour.

À la messe de minuit suivante, on les vit ensemble, dans le même banc, souriants et heureux.

Et ils eurent beaucoup d'enfants, dont un fils qui, les connaissant bien et les voyant toujours souriants et heureux à la messe de minuit, décida une nuit du 24 décembre d'inventer de toute pièce une histoire pour expliquer l'extase de ses parents, qui contrastait fortement avec sa mélancolie du moment.

Jean-Pierre DUBÉ

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 21 décembre; ***Earl McDonald*** au Mârdi Jazz le 4 janvier; et ***Ratatouille*** les 6 et 7 janvier. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature propose une série de concerts pour toute la famille. Les 29 et 31 décembre à 14 h: la chanteuse et raconteuse ***Kate Ferris***; le 30 décembre à 11 h 30: sur le quai du Nonsuch, la ***Winnipeg Early Music Society*** interprétera des chansons des 15e et 16e siècles, et à 14 h, ***Simpson's Folly***.

THÉÂTRE

✓ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***Red Riding Hood*** du 28 au 31 décembre. Au Centre pour les malentendants du Manitoba (285, chemin Pembina). Pour les heures et les billets (6 $): 944-0581.

EXPOSITIONS

✓ L'Alliance française présente une exposition d'affiches par 30 artistes de 18 nationalités: ***Les droits de l'homme***. Jusqu'au 31 janvier à la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon). Renseignements: 477-1515.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg propose, entre autres, une exposition des oeuvres de l'artiste canadienne ***Emily Carr***, jusqu'au 2 janvier.

✓ Pour Noël, le Musée de l'homme et de la nature propose une promenade dans les rues de ***Winnipeg à l'époque des années 20***. Jusqu'au 9 janvier. Renseignements: 956-2830.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose des ***camps de jour hivernaux***, où on apprend à connaître la nature tout en s'amusant. Les enfants de six à dix ans peuvent s'inscrire (15 $ pour les membres, 18,50 pour les non-membres) à une seule journée: les 28, 29 ou 30 décembre. Renseignements: 989-8355.

BALLET

✓ Le Ballet royal de Winnipeg continue la tradition et présente ***Casse-noisettes*** pendant la période de Noël. Du 26 au 30 décembre à 19 h avec des matinées (à 14 h) les 26, 29 et 31 décembre. Billets: 956-2792, ou le 1-800-667-4792, ou au guichet du BRW au 380, avenue Graham.

CINÉMA

✓ Au cinéma du Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial): ***Babar: The Movie*** le 29 décembre à 14 h; ***Babar and Father Christmas*** suivi de ***The Snowman*** le 30 décembre à 14 h; et une série de ***films d'animation*** de l'Office national du film le 31 décembre à 14 h. Entrée: 1 $ pour enfants (12 ans et moins), étudiants, aînés et membres, et 2 $ pour adultes.

✓ L'Office national du film (245, rue Main) présente une compilation de ***huit films du temps des Fêtes*** jusqu'au 8 janvier à 14 h et à 20 h (sauf les 24, 25, 26 et 31 décembre et le 1er janvier). Billets: 3 $ et 4 $. Renseignements: 983-7655.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

En bref

Ligue Hanover-Taché

Division nord

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	11	1	0	22
Steinbach	8	5	1	17
Sainte-Anne	8	5	0	16
Niverville	6	6	0	12
Landmark	1	12	0	2

Division sud

	G	P	N	Pts
Saint-Jean	6	4	1	13
La Broquerie	6	6	0	12
Saint-Pierre	5	7	0	10
Grunthal	3	8	0	6

Compteurs

	B	P	Pts
M. Friesen, Steinbach	20	14	34
Ray Meilleur, Landmark	19	15	34
P. Penner, Steinbach	12	22	34
G. Audette, ACES	15	17	32
A. Williamson, St-Jean	15	15	30
J. Hickes, St-Jean	13	17	30
D. Naaykens, I.D.C.	9	21	30
Ron Meilleur, I.D.C.	11	18	29
P. Anderson, Steinbach	19	9	28
J. Wielgosh, ACES	12	15	27
R. Warkentin, Steinbach	7	20	27

Les matchs de la semaine.

Le jeudi 16 décembre

Niverville 5
Saint-Jean 4

Le vendredi 17 décembre

Île-des-Chênes 14
Grunthal 2

Sainte-Anne 7
Landmark 3

Le lundi 20 décembre

La Broquerie 6
Saint-Jean 5

SPORT

Sport d'hiver en famille

Patinoire à domicile

Christian Boulley patine depuis l'âge de deux ans. Maintenant qu'il a trois ans bien sonnés, il réussit presque à se tenir debout sur ses patins sans l'aide de ses parents, ou de la poubelle!

Christian s'appuie sur une poubelle renversée pour se tenir en position verticale. «C'est un ami qui m'a donné l'idée, raconte papa Gilles Boulley, qui jouait du hockey organisé dès l'âge de cinq ans. Le patin, c'est quelque chose qu'on a dans le sang et qu'on lui transmet.»

«C'est aussi une activité que toute la famille peut faire ensemble», ajoute Joanne (née Scott), qui a joué au hockey et à la ringuette pendant plusieurs années. Elle aussi a commencé à patiner jeune, son père étant en charge de faire la glace dans un club de Transcona où il emmenait souvent ses enfants. Un de ses frères jouait au hockey à trois ans et gagne maintenant sa vie sur les patinoires d'Europe.

La tradition se perpétue chez les Boulley, tous deux professeurs d'éducation physique, qui emmenaient déjà leur petit garçon patiner à la Fourche et au parc Saint-Vital l'hiver dernier. «Patiner... Ben, disons qu'on lui mettait les patins, qu'on le tenait debout et qu'on le traînait!, admet Gilles Boulley. C'était plus l'idée d'avoir une activité dehors.»

«Comme tous les petits enfants, Christian n'aime pas s'habiller, remarque Joanne Boulley. Mais une fois dehors sur la glace, il aime beaucoup ça. Ça se voit dans son visage.»

Pour la première fois cette année, la famille Boulley a fabriqué une petite patinoire dans l'arrière-cour. Père et fils passent jusqu'à une heure et demie sur la glace pendant que maman surveille, enceinte, donc spectatrice pour cet hiver. «Ils font des courses, Christian pousse la poubelle et s'arrête souvent pour manger de la neige.»

La patinoire à domicile est commode pour plusieurs raisons: «Quand il fait froid, on est juste là, on peut rentrer après 15 minutes. Avec Christian, il faut être proche. Aussitôt qu'il a froid ou qu'il est fatigué, il faut changer d'activité.»

«Aussi, dans une patinoire publique, on ne peut pas s'asseoir au milieu, ou manger de la neige. Et les poubelles sont interdites!», lance Gilles Boulley. Voici ses instructions pour fabriquer sa patinoire personnelle:

Déblayer une surface de pelouse en laissant une base de neige. Tasser le fond et faire des côtés, pour que l'eau s'échappe le moins possible. Arroser une première fois. Le fond se transformera en "slush" qu'il faut étendre le plus uniformément possible. Ajouter fréquemment une couche d'eau (à chaque soir) jusqu'à ce qu'il y ait une bonne épaisseur lisse.



Gilles Boulley et son fils Christian. photo: Karine Beaudette

«À savoir si la pelouse va survivre? C'est pourquoi on fait la patinoire en arrière!», s'exclame Gilles Boulley.

Si vous êtes de ceux qui tiennent à leur pelouse, ou encore si vous n'avez pas de surface à votre disposition, plusieurs parcs de la Ville de Winnipeg entretiennent de jolies patinoires extérieures (entrée gratuite):

☞ **Parc Saint-Vital** (190, chemin River): de 10 h à 21 h 30;

☞ **Parc Assiniboine** (2355, avenue Corydon): de 10 h à 21 h;

☞ **Parc Kildonan** (2021, rue Main): de 10 h à 21 h 30;

☞ **Park Bunn's Creek** (à l'angle des rues McIvor et Rothesay): de 10 h à 21 h 30;

☞ **Complexe Harbourview** (1867, chemin Springfield): de 10 h à 21 h 30.

Toutes les patinoires sont équipées d'abris où chausser les patins et de toilettes chauffées. Elles sont ouvertes au public jusqu'à la mi-février ou plus tard, selon la température.

Karine BEAUDETTE

Noël dans la ligue de hockey Hanover-Taché

Des voeux et des résolutions

Le temps des Fêtes arrive à grands pas et il est nécessaire, même dans la Ligue Hanover-Taché, de célébrer un peu. Pour ce faire, je me suis entretenu avec huit des neuf gérants de la Ligue dans l'espoir de trouver l'esprit des Fêtes.

Werner Braun (Grunthal)

Voeu de Noël: «Qu'on commence à jouer en équipe comme on est capable de le faire. Je pense qu'on a le talent, mais il faut que l'effort vienne de partout... Des victoires aussi, ça ferait du bien.»

Résolution: «Avoir un impact sur la Ligue en 1994, côté qualité du jeu, esprit sportif et tout ça. On veut être remarqué pour les bonnes raisons.»

Roger St-Laurent (Ile-des-Chênes)

Voeu de Noël: «Honnêtement, il ne nous faut pas grand-chose. On veut la première place encore, et un autre championnat. Un championnat des compteurs, ça, on l'a pas encore fait.»

Résolution: «Faire manger ses mots à un certain journaliste sportif à La Liberté qui a osé prédire qu'Ile-des-Chênes terminerait au troisième rang.»

Denis Carrière (La Broquerie)

Voeu de Noël: «J'aimerais qu'on mette tout ensemble pour une fois. Si tout pouvait marcher en même temps, j'aurais eu mon cadeau.»

Résolution: «Avoir une bonne saison et surtout de bonnes éliminatoires. C'est quelque chose qui nous a échappé dans le passé. On veut certainement aller plus loin que la première ronde.»

Randy Wohlgemuth (Landmark)

Voeu de Noël: «Une victoire, peut-être même une couple si possible.»

Résolution: «Ne pas perdre en 1994, vu qu'on n'a pas encore gagné en 1993.»

Gerry Fender (Niverville)

Voeu de Noël: «Un effort plus collectif de la part des gars. J'aimerais un plus grand dévouement des joueurs.»

Résolution: «Réduire le nombre de punitions qu'on reçoit.»

Janet Sabourin (Saint-Jean-Baptiste)

Voeu de Noël: «Je ne veux plus jamais revoir l'arbitre qu'on a eu lors de notre dernier match contre Niverville. Je serais satisfaite de ça comme cadeau de Noël.»

Résolution: «Garder le premier rang de notre Division. Nos jeunes devraient cogner un peu plus fort, avoir moins peur. J'aimerais voir les gars se porter à la défense de leurs coéquipiers plus souvent.»

Gilbert Lahaie (Saint-Pierre-Jolys)

Voeu de Noël: «Un marqueur, s'il-vous-plait, un autre marqueur.»

Résolution: «Ne plus perdre d'avances comme on semble le faire depuis le début de la saison.»

Jacques St-Vincent (Sainte-Anne-des-Chênes)

Voeu de Noël: «De l'argent. J'aimerais assez d'argent pour pouvoir payer mes joueurs comme le font d'autres équipes dans la Ligue.»

Résolution: «Une finale de conférence dans la LNH entre Montréal et Boston, et que les Canadiens gagnent en quatre matchs. André Brin pourra à nouveau manger ses mots.»

André Brin (La Liberté)

Voeu de Noël: «Le retour de Saint-Malo dans le circuit dès la saison prochaine (ironique, n'est-ce-pas, que les Warriors nous quittent alors que Saint-Pierre fait un retour? La rivalité me manque déjà.) Et des galeries de la presse à Saint-Jean-Baptiste et à La Broquerie.»

Résolution: «Ne plus jamais prédire une troisième place pour les champions en titre. À quoi je pensais?»

André BRIN

SAINT-MALO

Les courses de chiens remises

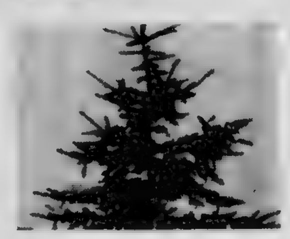
La 4e course annuelle Super-treat de la Fédération internationale des chiens attelés, qui devait avoir lieu à Carlowrie près de Saint-Malo les 11 et 12 décembre, a dû être remise en raison du manque de neige.

Le Club de chiens attelés de Saint-Malo, sous la présidence de Dave Hochman, a décidé de remettre les épreuves aux 8 et 9 janvier 1994. Infos: Bruce Lemieux (257-1506).

SOCIÉTÉ

Feu vert

Mon beau sapin



Pour ceux qui se sentent coupables d'avoir couper un arbre pour le simple caprice d'en avoir un vrai dans la maison pour Noël, voici quelques nouvelles réconfortantes:

Les fermes de sapins, populaires dans l'Est du Canada, donnent du travail à des milliers de Canadiens chaque année. Le Canada produit trois millions d'arbres pour ses propres besoins, et plus de trois autres millions, exportés principalement aux États-Unis. L'industrie est relativement nouvelle au Manitoba, où la Christmas Tree Growers' Association compte actuellement 55 membres.

Les sapins poussent dans du sol sablonneux et peu profond, là où d'autres cultures refusent de pousser. Les réseaux de racines des conifères empêchent l'érosion du sol par le vent et la pluie. Les fermes de sapins servent aussi d'abri pour les oiseaux et autres animaux. Puis, comme toute plante, les arbres prennent le dioxyde de carbone dans l'air et le transforme en oxygène.

Joyeux Noël!

Gens d'ici

Le boss de Taché

La Municipalité rurale de Taché a retenu les services d'Ernest Lajoie, de Sainte-Anne-des-Chênes, pour remplacer Émile Laurin comme secrétaire-trésorier. Le diplômé du cours de secrétaire-trésorier en 1988, agé de 47 ans, entre en fonction le 5 janvier.



Ernest Lajoie.

«Diplômé en agriculture (U du M) en 1971, Ernest Lajoie a suivi des cours d'évaluation foncière avant de se retrouver à l'emploi du ministère du Développement rural, au bureau de Steinbach.

«J'ai travaillé à peu près dans tous les coins de la province depuis 15 ans.» Au cours de ses dernières semaines de travail, il a dû traiter 458 appels des révisions aux évaluations foncières courantes dans la région Eastman.

Quand on ne peut pas fêter en famille

Noël, c'est aussi la solidarité

Le 17 décembre dernier, on fêtait Noël au Teen Stop Jeunesse, anciennement le Ron's Drop-in Centre. 75 jeunes étaient réunis autour d'un repas, après s'être recueillis lors d'une célébration de la lumière.

Ces jeunes, ils ont entre 12 et 18 ans et ils fréquentent le centre à longueur d'année. Ils y viennent souper les mercredis et jeudis soirs; ils y mangent aussi des hots-dogs les vendredis et samedis.

Et quand vient Noël, ils y retrouvent leur seconde famille, et emmènent au centre les petits frères et soeurs, et même parfois leurs bébés. Des adolescentes de 17 ans qui deviennent mères, Ron Léger en rencontrent deux ou trois chaque année. «Cette année, dit-il, il y avait une dizaine de bébés au repas de Noël!»

80 % de sa clientète provient de familles monoparentales du quartier et vit dans une relative pauvreté. «Quand j'étais jeune, on était plus pauvre que ça, constate Ron Léger. Ils ont le câble, des nintendos, parfois même la télé payante. Leur plus grande pauvreté, elle est émotive. Ils n'ont pas de sentiment d'appartenance, et manquent de stabilité.»

Parents instables, familles marquées par la violence et la délinquance... «Le plus souvent, je suis l'homme d'un certain âge le plus proche de leur vie. Je représente la stabilité et je fais parfois figure de grand-père!»

Ce que «ses jeunes» viennent chercher au centre: «un esprit de famille, un sentiment d'appartenance.» Chaque Noël, Ron Léger leur donne un lampion lors de la fête de Noël, pour qu'ils l'amènent chez eux. «Nous sommes fermés le 25 décembre. Alors je leur dit d'allumer le lampion ce jour-là, c'est une façon d'être ensemble.»

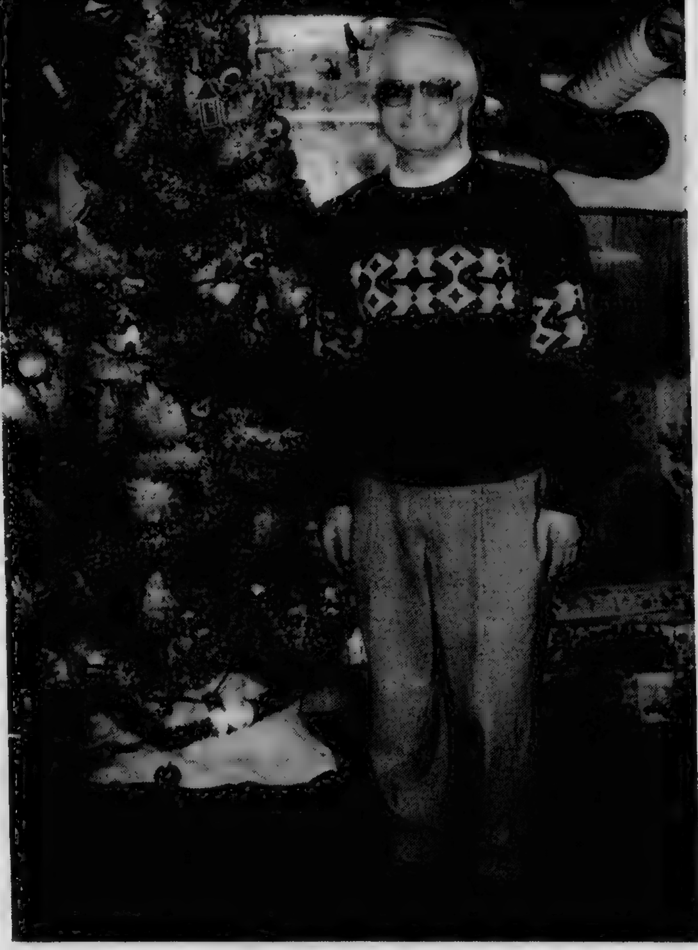


photo: Sylviane Lanthier

Ron Léger. Les jeunes viennent y fêter Noël parce qu'ils trouvent au centre l'esprit de famille dont ils ont besoin.

Ces jeunes «qui n'ont pas toujours un vrai Noël» dans leur famille reçoivent comme cadeau un panier de Noël. Et Ron Léger en prépare aussi pour ses anciens protégés, qui ont vieilli mais qui ne s'en sont pas toujours sortis. «J'en ai préparé un pour un jeune de 21 ans, qui a deux enfants et qui vient de sortir de prison. Il avait vendu de la cocaïne. Pourtant, c'est un bon petit gars; je le connais depuis qu'il a 12 ans.»

À la Maison Jeanne-Élisabeth, où l'on fait du counselling auprès des femmes et des enfants, la préparation de paniers de Noël est aussi de mise. La Maison organise une fête de Noël pour les enfants et une autre pour les adultes. Cette année, pour la première fois, la Maison ouvrira ses portes en après-midi le 25 décembre, et accueillera un certain nombre de femmes seules, qui prendront un repas de Noël.

«C'est la première fois qu'on fait ça, explique la directrice Gilberte Carrière. Un restaurateur nous a offert de nous apporter le souper gratuitement. Nous allons donc faire ce souper dans un esprit de fête, de rencontre, de partage. Au lieu d'être seules dans notre coin, nous allons inviter les femmes qui le veulent à ce rassemblement de solidarité.»

Pour les résidentes de l'Entre-Temps des Franco-Manitobaines, Noël se fête sans la famille. «Noël est une époque plus difficile et plus dangereuse pour ces femmes, explique la directrice (qui préfère garder l'anonymat pour des raisons de sécurité). Elles ne peuvent pas aller dans leur famille de peur d'y rencontrer le conjoint violent. Pour elles, qui n'ont pas toujours connu la gaieté et la joie, Noël peut rappeler de tristes souvenirs.»

Mais les résidentes et leurs enfants ont tout de même eu leur petite fête. «Nous avons décoré, et nous avons fait un repas, avec un jambon qui nous a été donné. Nous espérons aussi recevoir des dons pour les cadeaux des enfants.»

Au Teen Stop Jeunesse, des paroissiens de Sainte-Bernadette venaient d'apporter trois grosses boîtes de nourriture. «C'est une époque de l'année où on a beaucoup de travail, explique Ron Léger. On a commencé à faire les paniers de Noël et ça n'arrête pas. Mais même si toute cette nourriture serait encore bonne après les Fêtes, on veut que les jeunes l'aient pour Noël. Il me semble que c'est important.»

Sylviane LANTHIER

Noël à longueur d'année

Une coutume veut qu'à Noël, on laisse un couvert pour le pauvre qui pourrait frapper à notre porte et demander asile. Pour des organismes comme Teen Stop Jeunesse, la Maison Jeanne-Élisabeth et l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, charité et partage sont des mots qui se conjuguent au quotidien.

Ainsi, le budget de l'Entre-Temps lui permet de payer les salaires du personnel, et rien de plus. Pour le reste, la maison dépend entièrement des dons de la communauté.

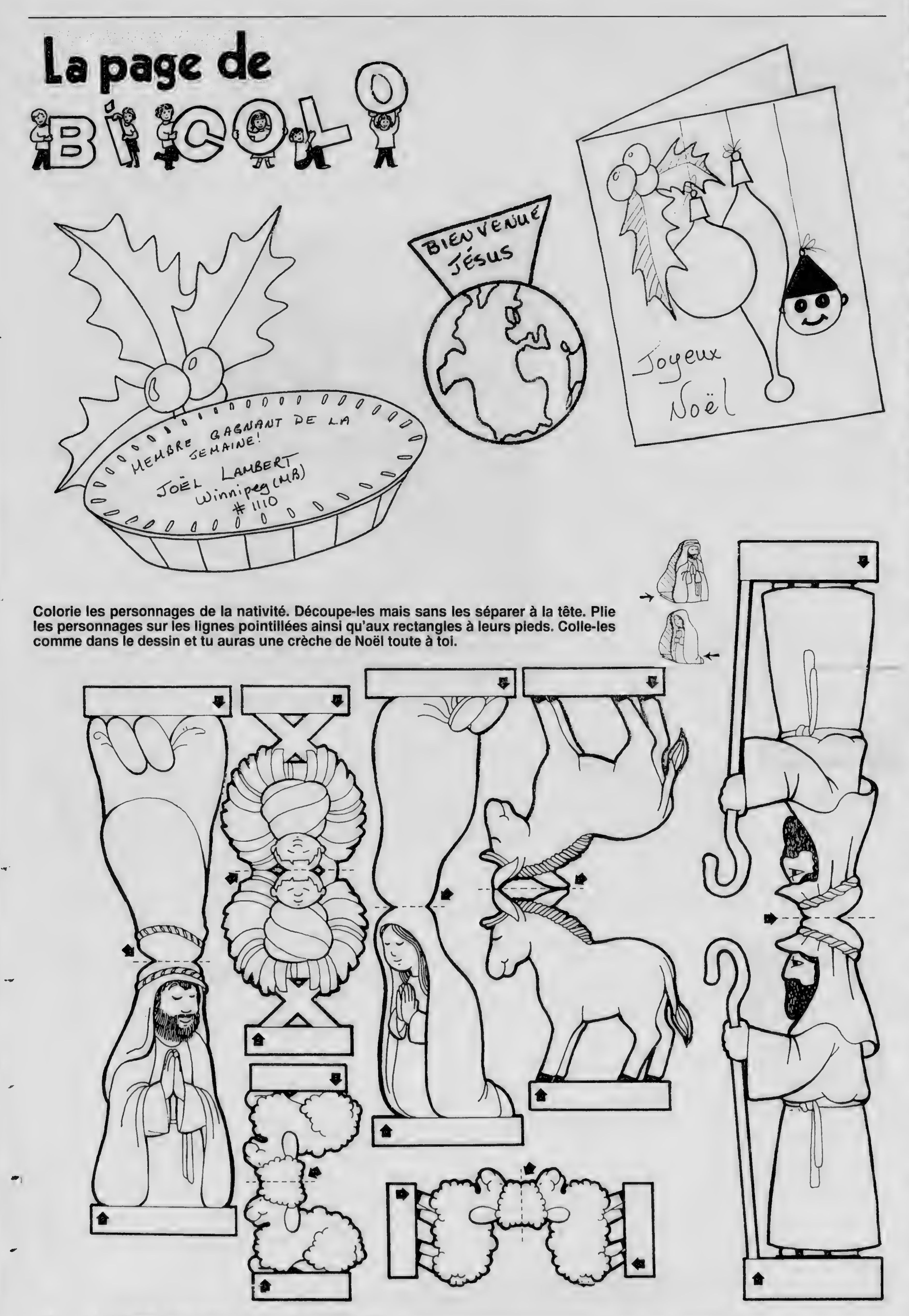
Même chose pour Teen Stop Jeunesse. La matériel, les meubles, la nourriture: tout provient de dons. «Notre budget est de 60 000 $ par an, et nous recevons 20 000 $ de Centraide», explique Ron Léger. Le reste, il faut le trouver.

«Les communautés religieuses, le Club Richelieu et le Club Keewatin, le centre communautaire du Précieux-Sang nous aident. Et Robin's Donuts nous donne tout les jours ses beignes de la veille.»

Le repas de Noël du centre est d'ailleurs possible grâce à des dons: les dindes sont même préparées par des gens de la paroisse. «A l'école Lavallée, on s'est rendus compte que les jeunes jetaient tous les jours des sandwichs et des fruits intacts. Maintenant, ils nous les donnent: ça fait un petit snack pour mes jeunes!»

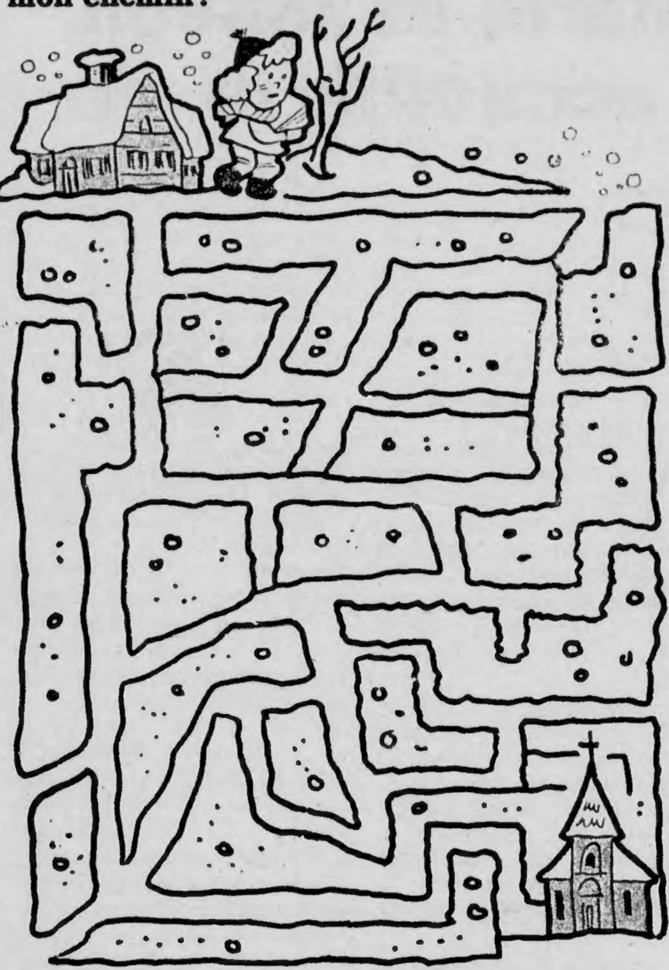
S. L.

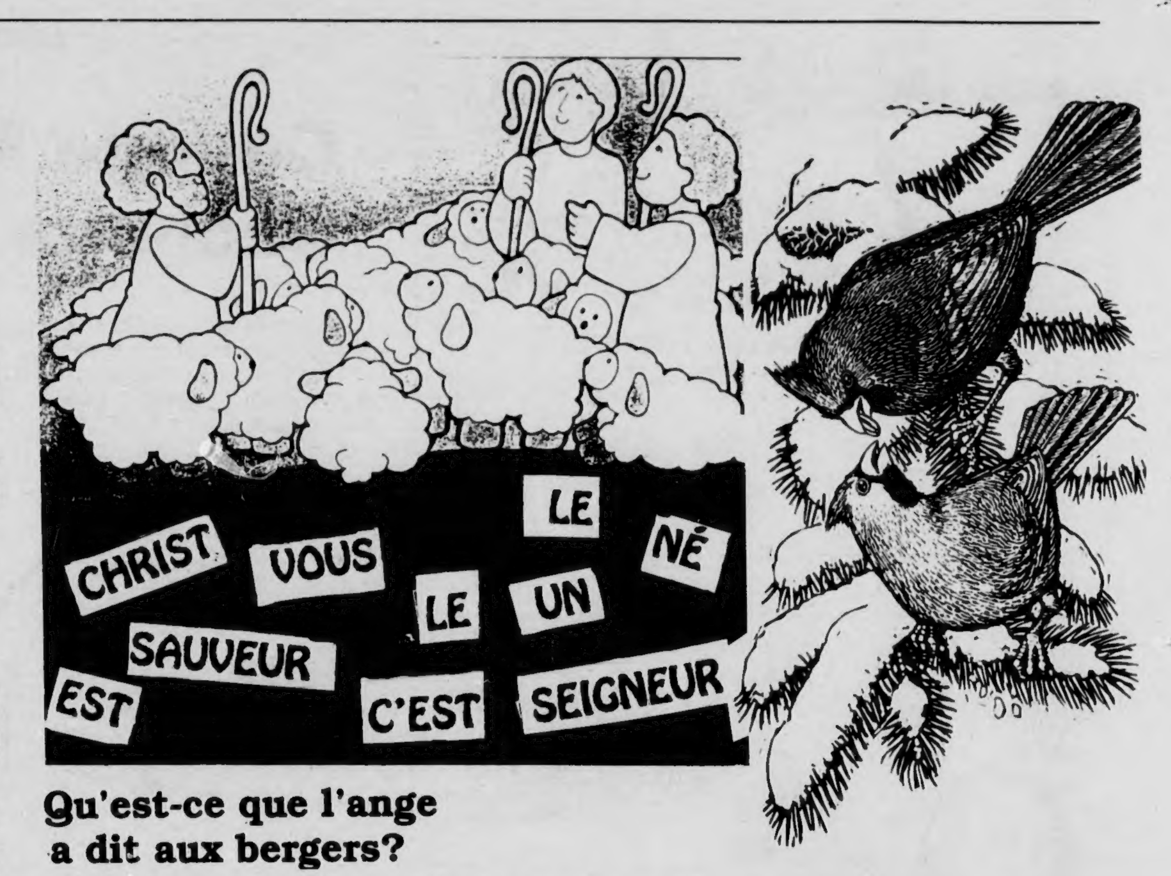
La page de BICOLO



Colorie les personnages de la nativité. Découpe-les mais sans les séparer à la tête. Plie les personnages sur les lignes pointillées ainsi qu'aux rectangles à leurs pieds. Colle-les comme dans le dessin et tu auras une crèche de Noël toute à toi.

Il faut que je me rende à l'église pour la messe de minuit. Peux-tu m'aider à trouver mon chemin?





Qu'est-ce que l'ange a dit aux bergers?

Mets les mots dans le bon ordre, et tu le sauras.

J'ai lu un bon livre!

Le Petit sapin

par M. Eulalia Valeri

Éditions Gamma

C'est l'histoire d'un petit sapin qui n'aime pas ses feuilles. Tu verras ce qui lui arrive quand il souhaite autre chose pour les remplacer.

Pour enfants de 4 à 6 ans.

Nécrologies

Charles Henri de Moissac

Le 13 décembre, à l'Hôpital Saint-Boniface, le Divin Maître venait ravir à l'affection des siens, l'âme de Charles de Moissac, pour la conduire vers les parvis célestes.

Charles naquit à Saint-Claude, le 16 juin 1921. L'aîné d'une famille de dix enfants, il connut très tôt ce qu'était le travail. Vaillant et consciencieux, aucune tâche ne le rebutait. Il n'était jamais plus heureux que quand il avait beaucoup à faire, soit qu'il aidait aux moissons, à l'installation de l'électricité ou autres travaux. Il demeura à Saint-Claude jusqu'en 1955. Puis les emplois se faisant rares à la campagne, il partit en ville où il trouva du travail dans la construction.

Ayant perdu un oeil dans un accident à l'âge de 14 ans, il perdit la vue presque complètement à l'âge de 47 ans. Dès lors, il dut compter sur le dévouement de ses soeurs pour lui venir en aide. Graduellement, il accepta sa cécité avec résignation.

Les six dernières années de sa vie, il eut la chance de loger chez de braves gens, la famille Paul André, qui le considérait comme un des siens et lui rendait la vie plus agréable. Son filleul Claude venait le voir fidèlement chaque semaine et lui donnait des nouvelles de sa famille. Ses soeurs se relayaient pour pourvoir à ses repas et à ses autres besoins. Charles était très reconnaissant de tous ces soins. Il avait un coeur plein d'affection, bon et affable pour tous ceux qu'il rencontrait. Ses amitiés furent sincères et fidèles. Dieu eut toujours sa place dans la vie de Charles, qui avait aussi une grande dévotion à la Vierge Marie.

Charles laisse dans le deuil sept soeurs: Marie-Thérèse et son époux Arnould de Marsangy, Ghislaine, Madeleine et Roseline, Filles de la Croix, Christiane, Anne-Marie et Blandine o.s.u., et sa belle-soeur Laurette de Moissac. Son souvenir restera bien vivant chez ses neveux et nièces: Paul et Monique et famille, Renée, Claude, Roseline, Jean et Danielle. Il fut précédé dans la tombe par son père Charles en 1967, sa mère Madeleine en 1969, son frère Georges en 1976 et sa soeur Huguette en 1985.

La messe de la Résurrection fut célébrée à Saint-Claude le 16 décembre, par l'abbé Marcel Toupin. L'inhumation se fit au cimetière local.

La famille de Moissac désire remercier tous ceux qui ont pris part à son deuil, soit par l'assistance aux funérailles, cartes de sympathie ou offrandes de messes.

La chronique religieuse †

Comme Marie et Joseph, sachons accueillir la vie

Une fois de plus, nous pénétrons dans le merveilleux mys-tère de l'enfantement du «Verbe fait chair», comme l'exprime si bien l'évangéliste Jean.

Pour toute l'Église catholique, cet événement est un des temps forts de l'année liturgique. Avec raison, nous nous sentons le coeur à la fête; l'Enfant-Jésus nous donne de redécouvrir les beautés et les joies de la vie.

Presque 2 000 ans plus tard, nous nous laissons encore éblouir par ce geste éclatant de Dieu qui s'est manifesté parmi nous en la personne de Jésus. L'ange Gabriel n'avait-il pas prévenu Marie: «Rien n'est impossible à Dieu».

Dans la naissance de Jésus, nous constatons cependant que Dieu n'agit pas seul. Par l'intermédiaire de Marie et Joseph, Il associe le genre humain à son fabuleux projet. Pour que l'Emmanuel prenne racine dans notre monde, il aura d'abord fallu que marie et Joseph acceptent de faire la volonté de Dieu. En accueillant la vie de Dieu au sein de leur couple, ils ouvrent la voie à «la vie en plénitude» dans notre monde.

Tout en contemplant le Fils de Dieu, nous avons souvent tendance à ignorer le rôle à la fois humble et extraordinaire de ce brave couple. Même si les évangélistes nous ont transmis très peu de détails sur l'influence qu'ont pu exercer Joseph et Marie pendant la «vie cachée de Jésus», nous pressentons l'ampleur de leur contribution.

C'est l'humanité entière qui s'exprime dans ces parents courageux et honnêtes qui, dès l'enfantement, s'investissent corps et âme dans le projet de Dieu. C'est grâce à leur précieux concours que Jésus vient libérer le monde de ses limites et ouvrir des horizons nouveaux.

À l'exemple de Marie et de Joseph, ce n'est encore que par l'intermédiaire des êtres humains que Dieu peut agir dans notre monde. De même que Marie et Joseph ont permis à la vie de Dieu de s'exprimer en la per-sonne de Jésus, c'est par nous tous, chrétiens et chrétiennes, que Dieu peut changer le visage du monde.

En nos temps de guerres et de misères de toutes sortes, c'est sur des hommes et des femmes que Dieu fonde son espoir pour que resplendisse cette lumière éclatante que le Christ nous a transmise. Et c'est aussi la difficile mission que le Christ a confiée à son Église, qui doit relever courageusement les défis auxquels elle est confrontée.

Dans quelques jours, nous entrerons dans l'Année internationale de la famille. Noël vient nous redire toute l'influence que la famille exerce sur les personnes et la société en général. C'est en effet dans une famille, celle de Marie et Joseph, que le Fils de Dieu prend chair.

C'est dans cette même famille que s'élabore la trajectoire humaine de Jésus et que se matérialise la nouvelle Alliance de Dieu avec le genre humain. Il en est pour les humains comme pour Jésus: c'est dans une famille que se forme l'histoire sacrée de tout homme et de toute femme. Et c'est par la famille que le coeur humain s'ouvre à la présence et à l'action de Dieu.

Jean-Guy Hamelin
Évêque de Rouyn-Noranda
Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

LES PETITES ANNONCES

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

PARC WINDSOR garderie, une place disponible, 254–5312. (mère/enseignante).
292-

CHEZ FRANCE: Garderie à domicile, temps plein ou temps partiel. Références et reçus 237–5412. Venez nous visiter!
294-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Y.M.M.
300-

Recherche

NOUS RECHERCONS une personne à domicile qui prendra soin de nos deux enfants âgés de 4 ans et 3 mois à partir de janvier 94. Heures flexibles et références demandées. Tél.: 257–2661 (région St-Vital).
298-

RECHERCHE un tuteur pour Mathé de la 11e année. Appelez Claudette: jour 237–8660, soirée 257–5691.
299-

À vendre

À VENDRE: Ferme de loisir à St-Malo, 3,3 acres, grange, clôture, puit profond, maison et garage. Tél. après 18 h au 347–5602.
291-

À louer

À LOUER: app. double et simple. Loyer 25 % des revenus. Chez Nous Inc. Lionel 233–7761.
260-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 465, Aulneau. 335 $ par mois, inclus tous les services. Libre immédiatement. Très propre. Composez le 233–7652 ou 233–2520.
282-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement moderne d'une chambre à coucher, syst. de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, balcon. Libre le 1er jan. ou 1er fév. 445 $/mois. Stationnement inclus. Tél. 237–3470 ou 237–7125.
287-

À LOUER: Appartement de 1 ch. à coucher, angle Bertrand et Des Meurons. Services compris, garage, situé tout près d'arrêts d'autobus. Planchers de bois dur en très bon état. Libre le 1er janvier. Tél.: 256–0283. Message.
297-

QUIZ

Depuis quand fête-t-on Noël?



QUESTIONS

1. Que s'est-il passé en l'an 354?

2. Quelle fête les Romains célébraient-ils le 25 décembre?

3. Qu'ont en commun les mots: Piquehaut, Aguilaneu, Aguilaneuf?

4. Que s'est-il passé dans la nuit de Noël 1223?

5. Pourquoi met-on les cadeaux sous le sapin de Noël?

6. Où et quand a-t-on vu le premier arbre de Noël?

7. Que s'est-il passé le 23 décembre 1951, à Dijon en France?

8. Qui est Brock Chilsholm?

RÉPONSES

1. Cette année-là, le pape Liberus a décidé que la Nativité aurait lieu le 25 décembre. Avant lui, certains papes avaient essayé de placer la Nativité en mars ou en avril. La première célébration de la naissance du Christ apparaît au IIIe siècle, avec le culte oriental de l'Épiphanie, qui célébrait le 6 janvier la naissance de Jésus, son baptême et le miracle des Noces de Cana. Pour l'église romaine originelle, cependant, il semble que l'idée de la naissance physique du Christ était une profanation.

2. Ils célébraient un culte originaire de Perse, celui du dieu Mithra, jeune dieu soleil. La fête avait lieu le 25 décembre, autour d'une grotte ou d'un sanctuaire. Une divinité du soleil y renaissait sous la forme d'un enfant nouveau-né. L'adoption du 25 décembre comme date de la naissance de Jésus a permis à l'église de supplanter les fêtes païennes comme celle de Mithra.

3. Ce sont les noms donnés aux quêtes d'enfants qui avaient lieu dans de nombreux pays d'Europe pendant l'Avent, les jours de la Saint-Martin, de la Saint-Nicolas, à Noël, au jour de l'An ou l'Épiphanie. Les enfants s'arrêtaient devant les maisons du village et réclamaient dons et cadeaux; ces dons étaient appelés des étrennes. L'expression française «Au gui l'an neuf», découlerait de ces mots, de même, probablement que notre «guignolée».

4. Saint-François d'Assise a célébré la messe devant une crèche vivante, créant ainsi la coutume de la crèche.

5. À l'origine, les sapins de Noël étaient décorés de pommes, de petites décorations, de friandises et de petits jouets. On en secouait les branches pour faire tomber les présents pour les enfants. Dans la seconde moitié de notre siècle, les cadeaux sont devenus beaucoup trop lourds, et sont descendus de l'arbre pour se loger à ses pieds!

6. Vers 1600, en Alsace. Les sapins de Noël étaient décorés de pommes, de sucre et de roses en papier.

7. Le Père Noël a été pendu aux grilles de la cathédrale, puis brûlé en public sur le parvis. Le clergé avait condamné le Père Noël comme un usurpateur et hérétique. Mais le lendemain, il ressuscitait, toujours à Dijon, soutenu par des gens de gauche anticléricaux.

8. Le médecin canadien Brock Chilsholm était, en 1951, le délégué canadien à l'ONU et le directeur de l'Organisation mondiale de la paix. Le 7 novembre 1951, il a déclaré qu'il fallait en finir avec le Père Noël, ce mythe dangereux pour les enfants. Il avait même l'intention de saisir l'assemblée de l'ONU de cette grave question, ce qui ne fut cependant pas fait... Et le Père Noël se porte toujours bien!

Sylviane LANTHIER

Source: les renseignements de ce quiz sont tirés du livre Biographies du Père Noël, de Catherine Lepagnol, chez Hachette. Disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

RECETTE

Pâtisserie simple et rapide pour les fêtes

Les traditions des fêtes sont un des plus beaux cadeaux transmis de génération en génération. Les pâtisseries maison font généralement partie de ces souvenirs inoubliables.

Si vous avez égaré la recette de grand-mère ou sentez que vous manquez de temps ou d'expérience pour en arriver au même résultat, créez une nouvelle tradition des fêtes, acclimatée à la vie d'aujourd'hui. Choisissez une recette simple, que vous ou votre famille aimez, que vous pourrez préparer rapidement et facilement, et qui sera aussi belle que bonne. En passant, les recettes des années 90 sont meilleures pour la santé que les recettes bourrées de gras et de sucre d'autrefois.

Pour ceux qui veulent réjouir aussi bien leurs yeux que leur palais, cette couronne de muffins de Noël fera très bien l'affaire. Faites cuire ces tendres muffins dorés aux canneberges et à l'orange dans des mini-moules, puis disposez-les en couronne et décorez de feuillage de Noël. Mmmm... que c'est bon!

Couronne de muffins de Noël

Ces muffins rapides et faciles à préparer sont idéals pour les réunions intimes des fêtes. Disposés en couronne de Noël, ces tendres muffins deviennent un centre de table décoratif convenant à toutes les réceptions des fêtes.

1 2/3 tasse (400 mL) de farine tout usage
1/2 tasse (125 mL) de gruau
4 c. à thé (20 mL) de poudre à pâte
1/8 c. à thé (0,5 mL) de sel
1/2 tasse (125 mL) de miel liquide
1/3 tasse (75 mL) de yogourt faible en gras
1/4 tasse (50 mL) d'huile végétale
1/4 tasse (50 mL) de jus d'orange non sucré concentré congelé, non dilué et décongelé
1 oeuf légèrement battu
1 tasse (250 mL) de canneberges fraîches ou congelées, hachées fin

Glace :
4 c. à thé (20 mL) de jus d'orange non sucré concentré congelé, non dilué et décongelé
2 c. à thé (10 mL) de miel liquide

Couronne :
Feuillage de Noël naturel ou artificiel
Sucre à glacer
Ruban de Noël

Graisser 24 mini-moules à muffins ou garnir de coupes en papier. Ou, déposer 20 petits moules à muffins en papier d'aluminium sur une plaque à pâtisserie.

Mélanger la farine, le gruau, la poudre à pâte et le sel dans un grand bol.

Battre ensemble au fouet ou à la fourchette jusqu'à homogénéité, le miel, le yogourt, l'huile, 1/4 tasse (50 mL) de jus d'orange et l'oeuf. Incorporer au mélange de farine et remuer juste assez pour humecter. Incorporer délicatement les canneberges.

Déposer dans les 24 mini-moules à muffins en utilisant une cuillerée à table comble (20 mL) de pâte pour chacun. Cuire au four à 350°F (180°C), environ 20 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient fermes au toucher.

Mélanger les ingrédients de la glace. Retirer les muffins du moule dès la sortie du four; badigeonner de la glace et laisser refroidir sur une grille.

Disposer le feuillage de Noël en cercle sur un grand plat de service rond. Y déposer les muffins et saupoudrer de sucre à glacer. Décorer d'un ruban.

Donne une couronne de 20 à 24 muffins.

REMARQUE: la recette donne 10 gros muffins. Cuire au four à 375°F (190°C), environ 20 minutes.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
*Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask. de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff
AVOCATS ET NOTAIRES
J. GUY JOUBERT
PAUL R. McKENNA
25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6
Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: 957-0050
360, rue Main — Télécopieur: 957-0840
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900 — Tél.: 942-0391
360, rue Main — Ligne directe: 944-2637
Winnipeg, Man. — Fax: (204) 957-1790
R3C 3Z3

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

*V **ous avez des événements à signaler?***
Composez le 237-4823

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

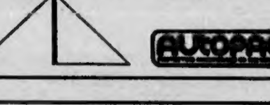
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051





Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233-2375

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Assurances Croix Bleue et Nomad

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Typical
GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

Sébamika Auto Cleaning
Jean-Louis
510, rue Plinquet
Winnipeg, Manitoba R2J 0E8
Bur.: 231-3663 Paget: 931-2914
Rés.: 237-6966



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Le Club est OUVERT le lundi 27 décembre
Fêtez la veille de l'An chez nous au salon bar Small Town
Prix d'entrée 8 $ - Souper 7,95 $-9,95 $ à compter de 17 h
Au deuxième D-Combination
25 $ la personne.